56e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 28 13 JUILLET 1939

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

I. Vers la collaboration. — Une orientation de Pie XI : le mal qu'elle veut guérir. — § 1. La participation aux bénéfices. 1. Quelques exemples ; 2. Critiques et objections : peur du contrôle ouvrier ; le partage des risques ; une mesure inefficace. — § 2. Les organes de liaison. 1 .Les délégués ouvriers : une utilisation hardie ; 2. Les cadres. 3. Les conseils d'usine. — Conclusion : « croire et vouloir ».

II. L'Esprit social a travers les revues. — 1. Après le Congrès de la J. A. C. (*Etudes, Chronique Sociale de France*). — 2. Pour réconcilier la ville et la campagne (*Vie Intellectuelle*). — 3. *Ligue ouvrière chrétienne* et psychologie ouvrière (*Chronique Sociale* et *Lycéennes*). — 4. La montée de l'alcoolisme (*Cahiers d'Action religieuse et sociale*). — 5. Le problème des illustrés pour enfants (*Le Patronage*). — 6. Machinisme et personne humaine (*Chronique Sociale*). — 7. Racisme et Christianisme (*Nouvelle Revue Théologique*). — 8. Retour aux sources de l'action internationale (*Vie Intellectuelle*). — 9. Après le Congrès Eucharistique d'Alger (*Cahiers d'Action religieuse et sociale*).

III. Bibliographie. — 1. S. E. le Cardinal Verdier : *Problèmes sociaux, réponses chrétiennes*. — 2. R. P. Desqueyrat : *La propriété : Ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*. — 3. R. P. Ducattillon, O. P. : *Une renaissance française : ses conditions spirituelles*. — 4. Divers : *L'homme de couleur*. — 5. R. P. Coulet, S. J. : *Communisme et catholicisme : le message chrétien*. — 6. Marcel Prélot : *L'Evolution politique du socialisme français*. — 7. Mgr Bruno de Solages : *Pour rebâtir une chrétienté*. — 8. M. Rigaux, S. J. : *Préparer des chefs*. — 9. Jacques Bardoux : *L'ordre nouveau*. — 10. Henri Barbeau : *Les chrétiens et le monde*. — 11. Daniel-Rops : *L'Epée de feu*. — 12. R. P. Victor Güell : *La Religion catholique et le Progrès moral et social*. — 13. Jeunesse étudiante chrétienne féminine : *Retraites et récollections*. — 14. Brochures jacistes. — 15. Abbé Charpentier : *A la lumière de l'Eternité*. — 16. Renée Zeller : *Lettres de Jérusalem*. — 17. *L'Enseignement primaire public en France*. — 18. L'Action catholique canadienne : *Jules Dorion*.

I. — Vers la collaboration dans l'entreprise

Le pape Pie XI, exprimant un désir et fixant une orientation, a demandé que le contrat de travail évoluât en empruntant certains éléments au contrat de société [1]. Cette directive est inspirée par le dessein plus général de faire tomber la lutte des classes, si funeste à la prospérité, si contraire à l'ordre humain et à la charité chrétienne.

On a parlé du « nomadisme » ouvrier. Dans l'entreprise, l'ouvrier se considère souvent comme un étranger (rêvant peut-être, quand on l'y excite, de se substituer à ses maîtres d'aujourd'hui). Il n'est pas intéressé par la marche de l'affaire ; il cherche à en tirer le maximum d'avantages, en ne considérant que son point de vue, prêt à la quitter, voire à changer de métier. Enregistrons cette rupture et cet antagonisme, là où devrait régner la solidarité, sans chercher pour l'instant à discerner des causes ou à établir des culpabilités. Car, dira-t-on, le patronat n'a-t-il pas ses responsabilités dans cette situation ? Précisément cette étude étalera devant nous l'examen de conscience d'une élite patronale et les résolutions efficaces qui ne cessent d'en sortir.

Les appels du Saint-Père en effet n'ont pas retenti en vain. Nous voudrions faire connaître certaines initiatives qui en sont la réponse parfois anticipée et qui toutes tendent à cet objectif : restaurer dans le cadre de l'entreprise (il ne s'agira ici que de ce secteur) le sens de la collaboration.

§ 1. — *La participation aux bénéfices*

1. — Puisque l'ouvrier se considère comme un étranger dans l'usine, le moyen de lui faire retrouver le sentiment de son rôle de collaborateur, ne serait-ce pas de l'intéresser aux résultats du travail commun ? Ainsi a-t-on songé à le faire participer aux bénéfices de l'entreprise. Une enquête menée par des patrons catholiques [2] va nous renseigner et nous permettre d'apprécier cette mesure.

Dans une petite affaire (installations de chauffage) occupant une dizaine de personnes. On sert d'abord les salaires et allocations du personnel (y compris le directeur, qui est aussi le fondateur) selon les taux déterminés à l'avance ; ce qui représente : 30.000 f. pour le directeur, 28.300 f. pour l'ingénieur, 22.560 f. pour le dessinateur, et un salaire mensuel de 1.280 f. en moyenne pour les 7 employés et ouvriers. On sert au capital (250.000 f.) un intérêt de 5 %, soit 12.500 f. ; enfin on constitue la réserve légale. Ce qui reste (80.000 f. pour l'exercice 1937) est un bénéfice pur, qui est réparti au prorata des sommes représentées par le capital et les différents salaires. Dans cette opération, les salaires sont affectés de coefficients variables selon l'importance des tâches accomplies : coefficient 3 pour les salaires de l'ingénieur et du directeur, coefficient 2 pour celui du dessinateur, 1 pour les autres salaires et pour le capital.

La répartition faite, il est revenu (en 1937) un boni de 2.920 f. au capital, de 21.000 f. au direc-

[1] *Quadragesimo Anno*, n° 72 (nous citons l'édition Spes avec commentaires).

[2] Dans *Professions*, journal de la C. F. P., de septembre à déc. 1938. Voir aussi la brochure d'Emile Romanet, *La répartition équitable des résultats de la production* (Grenoble, 1938).

teur, de 20.000 f. à l'ingénieur, de 10.600 f. au dessinateur ; les 7 autres se partagèrent 25.480 f., soit 3.640 f. pour chacun.

Selon le témoignage de M. Romanet, qui présente le cas, « chacun considère l'entreprise comme *son affaire*. Il s'y intéresse en permanence. Il y règne un esprit de famille et de confiance réciproque très favorable à la solution des affaires. »

Autre exemple : la papeterie coopérative Laroche-Joubert, d'Angoulême. Capital de 8.250.000 f. dont 1/3 actuellement entre les mains du personnel. Celui-ci compte de 1.200 à 1.500 membres. Fondée en 1843, cette coopérative répartit le bénéfice net à moitié entre le capital et les coopérateurs. La répartition se fait en fonction des salaires. Mais, comme dans l'exemple précédent, le salaire est alors affecté par certains coefficients selon le rendement, les responsabilités et l'ancienneté dans la maison.

« Jusqu'à ce que le participant ait 5 années au moins de présence à l'usine, et 30 ans d'âge, la part lui revenant dans les bénéfices est portée à son nom, en attente, au compte des dividendes coopérateurs. Dès que ces deux conditions : durée de service et âge, sont réalisées, les sommes versées et les intérêts vont à son compte de dépôt coopérateur, lui permettant d'acheter des actions, obligations ou bons de la Société.

Chaque participant coopérateur qui a plus de 5 ans de service et 30 ans d'âge, peut disposer de son dividende ou le porter — tout ou partie — à son compte de dépôt coopérateur, pour le transformer en actions, obligations ou bons de la Société, cela dans la mesure des disponibilités.

En cas de départ, après 5 ans de présence, les sommes portées au compte du coopérateur sont remboursées, ou sont versées à ses héritiers en cas de décès. »

Les coopérateurs, comprenant que leur devoir coïncide avec leur intérêt, ne marchandent pas leur zèle. « Rigoureusement économes du temps, du salaire, des matières premières, ils veillent à éviter les accidents, l'usure des machines et des outils. » Bref, le sens de la solidarité s'est développé en eux ; ils s'intéressent à l'affaire.

Dans une ganterie occupant 200 personnes, soit en ateliers soit à domicile, la participation aux bénéfices est en voie de réalisation par étapes. Depuis 1927 où elle a été inaugurée, elle ne s'applique qu'aux chefs de service et employés principaux. En 11 ans, 20 % des bénéfices leur ont été distribués. Durant une période de marasme, de 1936 à 1938, cette distribution a été suspendue. Mais les intéressés comprennent la situation ; leur bonne volonté ne s'est pas démentie. Ils savent qu'avec des jours meilleurs, les avantages passés reviendront. Au surplus l'extension à tout le personnel est envisagée.

2. — Ces essais, dont les promoteurs se font aussi les propagandistes, ne vont pas sans soulever critiques et objections.

Ce mode de rémunération, dit-on, entraîne nécessairement le *contrôle ouvrier* de l'entreprise. En effet, tant que l'ouvrier a un salaire fixe, il touche son dû et se retire satisfait, sans qu'il y ait place à discussion. Ou encore, si la part de bénéfice, ou gratification, est laissée à l'initiative et à la générosité du patron, le salarié n'a rien à dire ; il n'a aucun droit à vérifier le bilan pour apprécier ce qui reste, du côté patronal, une libéralité. Mais voici que le contrat lui donne désormais droit à une quotité déterminée des bénéfices. Dès lors n'est-il pas fondé à réclamer une garantie lui assurant un service exact de la part qui lui revient ? et quelle garantie, sinon un droit de regard sur les bilans ? Le droit de regard entraînera forcément un droit d'observation et de critique de la gestion. Où allons-nous ? A la ruine de l'autorité patronale ! Telle est l'objection.

Une première remarque s'impose. Toute entreprise est tenue de faire sa déclaration au fisc, lequel se réserve de vérifier une comptabilité suspecte. Y aurait-il inconvénient à ce que la déclaration des bénéfices à répartir soit en accord avec la déclaration fiscale ? Cet accord, le personnel ouvrier, par ses mandataires, serait autorisé à le vérifier, sans avoir pour autant le droit de regarder les détails. D'autre part, toute société industrielle ou commerciale doit publier son bilan et le présenter à l'assemblée générale. De même que le capital reçoit des dividendes sur la foi de ce bilan, de même le travail recevrait sa part de boni. S'il est vrai que rien n'est plus menteur qu'un bilan, alors c'est une autre question qui se pose, à laquelle les capitalistes sont intéressés aussi bien que les travailleurs : la réforme des sociétés. On peut citer, en exemple, une usine de cuir, comptant 500 ouvriers et employés ; le personnel est obligatoirement constitué en coopérative de main-d'œuvre. La coopérative possède 50 actions de travail, sans valeur nominale et inaliénables. La coopérative, dirigée par 9 mandataires élus pour 6 ans et rééligibles, reçoit les dividendes correspondants et les répartit entre ses membres. Ces mandataires ont accès aux assemblées générales de la Société ; l'un d'eux est obligatoirement choisi comme membre du Conseil d'administration. Ces dispositions ont pu paraître hardies. « Cependant personne ne regrette d'être entré dans la voie de la participation. » (Enquête de *Professions*, 15 oct. 1938).

Dans la crainte du contrôle peut se dissimuler, plus ou moins consciente, la crainte d'avouer des profits abusifs. Car s'il y a une question du juste salaire, il y a aussi celle du juste profit. Alors apparaît tout un problème de justice distributive qui doit régler la répartition des richesses produites par le travail (direction et main-d'œuvre) et le capital conjugués. Plus de franchise, un contrôle effectif, ne serait-ce pas la voie par laquelle on s'acheminerait vers cette plus équitable répartition que souhaite *Quadragesimo Anno* ? (n. 62-64).

Une autre objection est celle des *pertes*. Si l'ouvrier partage les bénéfices, il doit aussi participer aux pertes ; mais en est-il capable ? Non, et c'est pourquoi il préfère s'en tenir à cette rémunération forfaitaire qu'est le salaire. Garantie contre les pertes entraîne renonciation aux bénéfices.

Il ne s'agit pas de nier la justice d'une rétribution fixe et forfaitaire telle que le salaire. *Quadragesimo Anno* a relevé « la profonde erreur de ceux qui déclarent essentiellement injuste le contrat de louage de travail et prétendent qu'il faut lui substituer un contrat de société » (n° 71). La même encyclique invite néanmoins à glisser quelques éléments du contrat de société dans le contrat de salariat. Le seul point en discussion ici est donc de savoir si cet élément, qui est la participation aux bénéfices, est de réalisation pratique, lorsqu'il ne s'accompagne pas de l'acceptation des risques.

M. Romanet, dans la brochure déjà citée, ne pense pas que l'objection soit décisive. Après avoir remarqué que toute entreprise est conçue pour rapporter et que le déficit est chose anormale, il écrit :

« Si cependant, malgré tout, il y a des pertes en fin d'exercice, il est évident que les salaires gagnés par les employés, les ouvriers et le capital (celui-ci recevant son salaire sous forme d'intérêt) sont acquis définitivement aux ayants droit.

La perte subie sera donc supportée par le capital investi dans l'entreprise déficitaire. Par la suite, à la fin du premier exercice qui comportera des bénéfices, il faudra d'abord redresser la situation du capital pour le ramener à son chiffre primitif, et ce n'est qu'après que ce redressement aura été effectué que les autres facteurs pourront à nouveau participer aux résultats positifs donnés par l'entreprise. »

Que l'on ne dise pas, remarque le même industriel, que le capital est seul à courir les risques ! Le travail a aussi les siens : chômage, maladie, invalidité ; et ces risques sont partiellement couverts par les assurances sociales et autres secours. Quant au capital, il affronte les crises et d'autres accidents, comme non-paiements de créances, accidents graves au matériel, etc. ; il est en majeure partie couvert par des réserves spéciales et les assurances contre divers sinistres. « Si l'actif est complètement anéanti, les capitalistes auront perdu tout ce qu'ils avaient mis dans l'affaire. La direction et les ouvriers auront perdu leur situation. Les uns et les autres auront reçu leur salaire pendant la période de marche de l'entreprise, ils se trouveront ainsi sensiblement sur un pied d'égalité autant pour les avantages que pour les risques. »

Une dernière difficulté est soulevée par des sympathisants. L'idée est excellente, disent-ils, nous l'approuvons. Mais pour que cette réforme en vaille la peine, pour qu'elle suscite un esprit de collaboration et d'intérêt à l'entreprise, il faut que la part de bénéfices soit appréciable. Ce qui se vérifie en certaines entreprises ne se produira jamais en d'autres. Pourquoi ? Parce que le rapport entre les capitaux investis et la main-d'œuvre, entre le chiffre d'affaires et les bénéfices, est extrêmement variable. Dans les entreprises qui emploient beaucoup d'ouvriers pour un capital relativement faible, la part de boni revenant à chacun serait *dérisoire*. Du coup s'évanouissent les avantages escomptés. En pareil cas, certains industriels s'en tiennent à un système moyen : seuls les cadres accèdent à la participation, c'est-à-dire non seulement les ingénieurs ou employés principaux, mais jusqu'aux contremaîtres.

§ 2. — *Les organes de liaison*

La participation aux bénéfices est un essai pour réveiller le sens de la solidarité chez l'ouvrier. Or, on a pu le constater, elle n'est pas partout réalisable. Aussi bien, d'autres efforts ont été tentés sur d'autres voies. La collaboration ne s'obtient pas seulement par une rencontre d'intérêts, mais aussi, et peut-être plus encore, par une connaissance personnelle, une compréhension mutuelle. La collaboration suppose donc le contact.

1. — Dans cette voie, la plus humble réalisation, mais rendue obligatoire par la loi, est celle des *délégués ouvriers*. La loi du 24 juin 1936 leur a donné qualité « pour présenter à la direction les réclamations individuelles qui n'auraient pas été directement satisfaites, relatives à l'application des tarifs de salaire, du Code du travail et autres lois et règlements concernant la protection ouvrière, l'hygiène et la sécurité. » Cet article a été quelque peu modifié par un décret-loi du 12 novembre 1938. Les délégués sont désormais habilités a saisir l'Inspection du Travail de toutes plaintes relatives à l'application des lois et règlements sur lesquels ce service est compétent. Voilà qui semble déborder les simples réclamations individuelles.

Telle qu'elle est, l'institution des délégués a été diversement acceptée. Du côté ouvrier, elle a été souvent faussée par des préoccupations révolutionnaires. Cette remarque vaut surtout pour la période agitée de la fin 1936. A cette effervescence a succédé la lassitude et l'apathie ; on signale en plusieurs endroits que les élections de délégués ne se font plus, tout simplement parce que les ouvriers s'en désintéressent complètement. Ces cas se rencontrent plus particulièrement dans la petite et la moyenne entreprise. Il ne faut donc pas généraliser. Par ailleurs les cas ne manquent pas où l'institution fonctionne correctement.

Du côté patronal, plusieurs attitudes ont été observées. Les uns n'ont pas encore admis un statut qui leur a été arraché par la force. Intérieurement ils ont une attitude de refus ; et leur protestation se traduit extérieurement en ce qu'ils font recevoir les délégués par des subalternes, jamais par eux-mêmes. D'autres acceptent et s'en tiennent strictement aux interventions prévues par les contrats collectifs. Cette correction légale ne sera pas génératrice de conflits comme la précédente ; elle n'atteint pas à la collaboration. Enfin certains patrons, plus généreux et plus hardis, ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer (non pas pour leur profit, mais pour le bien commun) de cette institution. Ils n'y ont pas vu seulement un organe transmetteur de réclamations, mais un excellent moyen pour le patron d'avoir avec ses ouvriers des contacts d'homme à homme, une chance d'opérer le raccord entre gens qui se comprendraient mieux, par là d'aboutir à la collaboration désirée. Dépassant les obligations légales, ils s'efforcent de connaître la mentalité des ouvriers, leurs désirs, leurs idées, et aussi de les éclairer sur la vie de l'entreprise où ils travaillent. Une tâche d'éducation réciproque a été amorcée.

Dans les *Etudes* des 5 et 20 nov. 1938, paraissait le *Journal d'un Patron*. Celui-ci fait part de ses expériences, qui ont pour théâtre une usine de 1.800 ouvriers, dans un grand centre industriel. Avant 1936, quelques essais avaient été tentés sans succès pour amorcer la collaboration ouvrière. Les grèves arrivent et laissent après elles un ferment d'insubordination. C'est dans ce milieu difficile que l'action se déroule.

«... Mais comment établir des relations plus confiantes avec 1800 ouvriers ? Comment faire un travail constructif avec ceux qui les représentaient, avec ceux qui avaient hissé le drapeau rouge sur une cheminée de l'usine ? Pour eux, par doctrine, le patron n'était-il pas l'ennemi ?... Nous avons alors décidé d'essayer — avec beaucoup de prudence — d'entrer dans la voie d'un rapprochement.

D'abord, l'offre la plus franche en fut faite aux délégués ouvriers : « Sur les problèmes politiques, leur avons-nous dit, nos idées peuvent être différentes ; mais dans l'usine, ce qui importe, c'est de travailler et non de faire de la politique. Sur beaucoup de points nos idées

et nos buts sont communs. Vous désirez l'amélioration du sort des ouvriers. Nous aussi. Nous ne croyons pas que les problèmes sociaux puissent être résolus par un patron, s'il n'est pas préoccupé des intérêts et du bien de ses ouvriers. D'autre part, la marche de l'entreprise ne peut être indifférente aux ouvriers. Si celle-ci périclite, c'est le chômage. Nous vous offrons de collaborer en dégageant ce qui nous rapproche et en négligeant ce qui nous divise. »

Les ouvriers ont été un peu supris. Nous les sentions très méfiants, mais le complexe d'infériorité avait disparu. Cette fois, nous avions devant nous des hommes. Ils ne nourrissaient à notre égard ni sympathie, ni confiance, car la grève était encore présente aux esprits ; mais ayant pris conscience de leur force, ils ne craignaient plus d'être trompés. Bref, nous étions en prise directe. A partir de ce moment la guerre fut déclarée aux malentendus » (p. 336-337).

Le 22 octobre 1938, la question des délégués était examinée au *Centre d'Etudes des jeunes patrons* (affiliés à la C. F. P.). Trois d'entre eux faisaient part à leurs collègues de leurs expériences, les soumettant à leur discussion. Tous s'accordent à dire que l'ouvrier français s'intéresse aux choses de son métier ; que, laissant de côté les questions d'opinions sociales ou politiques, on peut arriver à une vraie collaboration ; il faut pour cela un effort toujours repris d'éducation, ne pas hésiter à mettre les délégués au courant des difficultés et aussi des satisfactions obtenues par l'entreprise, des conditions de travail chez les concurrents étrangers, etc.

Certes, les difficultés n'ont pas manqué. L'institution n'est pas parfaite. Comme le disait encore un patron, « elle vaut ce que valent les hommes » ; elle requiert de leur part un effort de loyauté et une sincère volonté de collaborer.

2. — Les rapports entre patrons et ouvriers par l'intermédiaire des délégués ouvriers ont posé avec acuité *le problème des cadres*. Avant d'en faire l'exposé, il convient de présenter les personnages qui vont entrer en scène.

Les cadres se subdivisent en deux catégories : la maîtrise proprement dite (contremaîtres) et les cadres supérieurs (ingénieurs, chefs de service, sous-directeurs).

La maîtrise est formée principalement d'anciens ouvriers qui doivent leur avancement à leur habileté pour les tâches d'exécution, à leur intelligence et à leur aptitude à commander. Contrairement à ce que l'on attendrait de membres de la classe ouvrière, « une grande partie d'entre eux n'a pas le sens social développé ; fiers et jaloux de leur autorité conquise par leur travail, ils ont tendance à être durs pour leurs inférieurs et les mènent souvent à la manière forte : on a dit d'eux qu'ils étaient des gendarmes plus que des chefs. »

« Quelques faits. — Dans une compagnie minière : les porions sont rudes ; ils ont l'habitude « d'enguirlander » leurs hommes, ce qui heurte de plus en plus la dignité des mineurs. Ils favorisent certains ouvriers, ce qui provoque des sentiments de jalousie et des conflits.

Un administrateur-délégué rassemble ses cadres pour les inviter à une attitude de conciliation vis-à-vis des ouvriers. Au sortir de la réunion, quel n'est pas l'étonnement d'un ingénieur d'entendre un contremaître traduire à sa manière les directives reçues : « J'ai compris : ne pas les manquer ; on va pouvoir les faire sauter. »

La moralité est ignorée d'un certain nombre de contremaîtres et parfois, hélas ! ils sont complices ou même auteurs d'actes que les patrons ignorent totalement. Les témoignages de nos amis jocistes et locistes nous éclairent douloureusement sur ce point [3]... »

Les cadres supérieurs se distinguent par leur culture scientifique poussée, acquise dans les grandes écoles d'ingénieurs, et souvent par une bonne culture générale. Par contre, leur formation pratique et même sociale est parfois rudimentaire. Ils arrivent armés de leur seule bonne volonté, et sont décontenancés par la réalité qu'ils doivent affronter : fonctionnement des machines, psychologie de l'ouvrier. Mal soutenus par leurs chefs, isolés même de collègues qui se jalousent comme des concurrents, ils deviennent des résignés. Chacun va son chemin, laissant derrière soi un passé d'illusions. Qu'on ne parle plus de rénovation sociale, ni de collaboration !

Déjà l'on aperçoit le *problème* qui se pose. A mesure que l'entreprise grandit, un contact personnel entre le patron et ses ouvriers devient plus difficile ; son autorité s'exerce par l'intermédiaire des cadres. Ceux-ci devraient donc prolonger auprès des ouvriers les plus lointains les directives et l'esprit même qui émanent du patron. Or, nous venons de le constater, soit manque d'éducation, soit désillusion, les cadres font plutôt écran, à supposer que la direction soit animée d'un véritable esprit social.

La bonne volonté des cadres a d'ailleurs été déroutée par certaines attitudes patronales. Depuis juin 1936, pendant les occupations d'usines, ils ont été brimés, séquestrés. Ils ont eu l'impression que le patronat impuissant ne les soutenait pas. « Mais ce qui les a blessés davantage, c'est de voir, dans un grand nombre de cas, la direction se montrer déférente envers les délégués et les meneurs, alors qu'elle ne recevait pas les cadres, qui souvent s'étaient sacrifiés jusqu'à l'héroïsme. » Ne voit-on pas, depuis l'institution des délégués ouvriers, ceux-ci aborder directement le patron et en obtenir ce qu'un chef subalterne avait refusé ? L'ouvrier met un malin plaisir à narguer ainsi le pouvoir d'un contremaître. Le patron commet alors une faute en concédant ces faveurs, par faiblesse ou désir de popularité, sans consulter ses subordonnés mieux informés des situations concrètes. Pour être juste, il faut avouer que certains chefs d'atelier ou de service ont mérité ce « court-circuitage » par leur refus systématique d'écouter ou de transmettre des réclamations légitimes.

Enfin la situation matérielle est aussi motif de mécontentement. On a tout accordé à l'ouvrier ; les cadres ont été payés plutôt par de bonnes paroles. L'augmentation des traitements ne s'est pas faite proportionnellement ; et l'on se plaint d'une tendance au nivellement par le bas. Le salaire n'est pas tout ; il faut aussi la sécurité de l'emploi et l'espoir d'un avancement. A ce double point de vue, les cadres, grâce à leur valeur professionnelle, sont ordinairement privilégiés par rapport aux simples ouvriers. Il ne manque pourtant pas de faits qui dérogent à cette règle. Ici l'autorité patronale se montre inflexible et l'on est renvoyé pour un *oui* ou pour un *non*. Ailleurs, systématiquement, plutôt que de faire avancer les cadres déjà en place,

[3] Ces faits et la documentation de ce paragraphe proviennent des enquêtes de MICIAC, ou Mouvement d'ingénieurs et de chefs d'industrie d'Action Catholique. Leur organe est *Responsables*. Voir le nº d'avril 1939.

on préféra recruter des étrangers. Comment ces maladresses ne briseraient-elles pas l'attachement des cadres à leur usine ?

Ne retenons ici que l'aspect psychologique et moral du problème des cadres. Un gros *effort d'éducation* a été entrepris par certains patrons. Un bel exemple en est fourni par le « *Journal d'un Patron* » déjà cité.

La direction, dès 1934, s'est préoccupée de la formation des cadres, « en vue de donner à l'usine le sens du travail en commun et de la communauté professionnelle ». La tâche fut confiée à M. Alfred Carrard, professeur à l'Université de Zurich et directeur de l'Institut de Psychologie appliquée.

« Sur sa proposition, nous avons organisé des cours de cadres analogues à ceux qu'il a l'habitude de faire en Suisse. A partir de sa propre expérience d'industriel, il analysait devant nous les facteurs psychologiques qui interviennent dans la vie professionnelle, nous signalant les malentendus, les frottements qui risquent toujours de se produire, soit entre collègues, soit entre chefs et subordonnés. Tout un aspect de notre vie quotidienne, qui jusque-là nous avait échappé, s'éclairait.

Cent cinquante d'entre nous, directeurs, ingénieurs, chimistes, contremaîtres, sous-contremaîtres, groupés par équipes homogènes de dix à quinze personnes, ont suivi ces cours. Ce n'étaient pas des leçons arides, mais des réunions dirigées d'après un programme précis où chacun était appelé à donner son avis. Peu à peu nous avons tous pris l'habitude de parler librement de ces questions nouvelles, surmontant le respect humain qui nous contractait. Nous comprenions que, dans les fonctions de chacun de nous, le côté proprement humain n'avait pas été suffisamment développé. Déjà l'atmosphère en était changée. L'expérience de ces cours de cadres nous prouvait que, pour une entreprise, c'est un immense avantage d'avoir des collaborateurs dont la valeur professionnelle est complétée par un esprit d'équipe les incitant à s'aider mutuellement en pleine confiance et en pleine franchise. » *(Etudes*, 5 novembre).

L'événement ne tarda pas à mettre à l'épreuve ces dispositions. Ce fut l'occupation de l'usine en juin 1936. Ingénieurs et contremaîtres furent séquestrés. Mais l'épreuve ne diminua pas leur confiance et ne fit que resserrer leurs liens. Dans les mois qui suivirent, il fallut reprendre en main un nombreux personnel qui avait perdu le sens de l'autorité. La situation se rétablit peu à peu, mais au prix d'un effort continu de la direction pour soutenir, guider les contremaîtres, leur apprendre à commander humainement.

Le trait suivant servira d'illustration à cette méthode. C'est un samedi de juillet 1937. Le directeur emmène tous ses collaborateurs techniques pour une joyeuse excursion. Ils sont 150. Belle occasion pour s'adresser à eux. Après avoir rappelé l'effort commun mené depuis un an, le directeur continue :

« Je crois qu'actuellement nous avons assez d'expérience pour pouvoir discerner les quelques règles essentielles qui doivent guider notre action. Elles sont au nombre de cinq :

1° Il faut que nous agissions vis-à-vis des autres comme nous voudrions qu'ils agissent vis-à-vis de nous, s'ils étaient à notre place et que nous fussions à la leur...

2° Il faut que nous soyons toujours sincères. On ne peut pas toujours éviter de dire des choses désagréables à quelqu'un, mais il ne faut jamais lui dire quelque chose d'inexact...

3° Il faut que nous soyons justes et impartiaux. Il ne suffit pas d'avoir la volonté d'être justes, évitons d'être injustes malgré nous. Etudions chaque problème soigneusement et réfléchissons avant de prendre une décision. N'oublions jamais que les ouvriers sont, avec raison, très sensibles à l'injustice...

4° Il faut, chaque fois que c'est possible, expliquer pourquoi nous donnons une consigne, pourquoi nous demandons un effort, quelle conséquence tel travail mal fait ou tel ordre mal exécuté peut avoir sur d'autres ouvriers ou sur la marche de l'usine... Une collaboration n'est féconde que si chacun comprend les règles qu'il suit.

5° Quand nous avons mûri une décision, quand nous savons que cette décision est juste, donnons des ordres clairs et assurons-nous qu'ils sont exécutés. Nous ne pouvons pas tolérer qu'on ne nous obéisse pas. Si l'ordre et la discipline ne sont pas maintenus dans un établissement industriel, il va à sa perte. On ne peut éviter que chacun ait un chef, et tout le monde préfère avoir un chef qui commande qu'un chef qui ne sait pas ce qu'il veut. » *(Ibid.*, p. 438).

Que l'on ne croie pas à une expérience isolée. Une élite patronale, de jour en jour plus large, se préoccupe de cette question. Car l'Action Catholique, gagnant ce milieu, y porte sa ferveur et sa puissance de rénovation.

3. — Avec la conception élargie du rôle des délégués, la valorisation de la fonction des cadres, la liaison plus étroite et plus humaine établie entre ces éléments et la direction, on s'achemine vers les *Conseils d'usine ;* plus exactement on rejoint cette initiative hardie que conçurent et réalisèrent des pionniers comme Godin, Harmel. A part de nobles exceptions, ils ne furent pas suivis.

Le Conseil d'usine du Val-des-Bois fut établi en 1893 ; il faisait suite à un Conseil professionnel (1885), lequel avait été préparé dès 1875 par un Comité corporatif. Qu'est-ce donc que ce Conseil d'usine ? Le règlement officiel de la maison le décrit ainsi :

« Le Conseil d'usine établit une réelle coopération des ouvriers à la direction professionnelle et disciplinaire de l'usine. Il a pour but de maintenir entre patrons et ouvriers une entente affectueuse basée sur une confiance réciproque.

Il est composé de simples ouvriers élus qui se réunissent avec un patron tous les quinze jours. Ils sont appelés à donner leur avis pour toute modification de salaire, pour les mesures disciplinaires à prendre, pour les questions d'accidents, d'hygiène, d'apprentissage et de travail. Ils sont les interprètes de leurs camarades pour les réclamations qu'ils ont à faire aux patrons. Enfin ils étudient les réformes qui pourraient faciliter le travail et le rendre plus lucratif.

Les ouvrières ont leur conseil qui a les mêmes attributions [4]. »

Le Conseil d'usine du Val-des-Bois est en somme la réunion régulière des délégués ouvriers, conçue évidemment de la manière la plus éducative, la plus propice à l'éclosion de la collaboration. Un point qui a suscité l'étonnement est que les agents de maîtrise n'y aient point place. C'est un fait cependant que l'institution a fonctionné sans heurt, sans causer ce « court-circuitage » relevé plus haut et si préjudiciable à l'autorité des cadres ; l'ouvrier s'y sent plus à l'aise parmi ses pairs : c'est cette indépendance que le « Bon Père » voulait leur garantir.

[4] G. Guitton, *La vie ardente et féconde de Léon Harmel*, p. 229.

Emile Romanet (l'initiateur des Caisses de Compensation pour allocations familiales) estime que le Conseil d'usine doit comprendre les délégués, élus conformément à la loi, et aussi les plus anciens ouvriers : leur ancienneté est habituellement une garantie de compétence, de sérieux et d'attachement à l'entreprise ; leur présence contrebalancera celle des délégués, « la plupart du temps choisis parmi ceux qui se montrent les plus opposés aux directions patronales, les plus violents, les plus partisans de la lutte des classes, ou encore parmi les sujets les plus insignifiants [5]. » Telle est l'opinion d'un patron qui n'est certes pas suspect d'incompréhension.

Gérard Bardet, dont les réalisations ont été plus d'une fois racontées, a établi un organisme qui reflète la structure de l'entreprise. Cet organisme, mis sur pied en 1933, est double. A la base, la *Commission corporative :* une par atelier ; elle comprend quatre délégués ouvriers ; le chef d'atelier la préside. Sa compétence s'étend non seulement aux questions d'intérêt personnel ou d'hygiène, mais encore aux questions techniques : amélioration de la qualité du travail, économies, etc. Au dessus, le *Comité de direction*, comprenant la direction, les ingénieurs, les contremaîtres et les délégués. Le travail des commissions y est examiné, les décisions prises. C'est là que le chef met ses collaborateurs (au vrai sens du mot désormais) au courant de la marche du travail, de la situation commerciale et financière de l'entreprise. La solidarité s'y est développée à tel point que, dans une passe difficile, le complément de trésorerie a été fourni par les économies des ouvriers, résolus à sauver l'usine. Il n'y a pas eu grève d'occupation en 1936. Plus récemment le Comité de direction s'est mué en Conseil de gestion et d'arbitrage, « symbole de la cohésion totale devant exister au sein de l'entreprise ».

« Le Conseil de gestion a pour double but d'associer les délégués à la gestion même de l'entreprise et de créer, dans le cadre de l'entreprise, l'organisme souple d'arbitrage, essentiel à la bonne harmonie de toute vie collective.

La direction accepte volontiers de recevoir tout représentant dûment mandaté d'un syndicat professionnel, qu'il fasse ou non partie de l'entreprise, étant bien entendu qu'il ne saurait s'agir que d'une consultation, en dehors des réunions du Conseil de gestion dont l'activité est liée essentiellement au cadre de l'entreprise. »

Ces dernières lignes expriment une intention de concilier la liberté syndicale avec la cohésion interne de l'entreprise, le remembrement vertical ne devant pas s'opérer au détriment du groupement horizontal. Par ailleurs sont énumérées les attributions de ce conseil : étude du volume des commandes, prévision des travaux, prix de revient, salaires, hygiène, etc. [6].

Sur ce sujet, le « *Journal d'un Patron* » apporte un témoignage intéressant. Nous nous trouvons ainsi en face d'expériences inspirées du même esprit. Si elles ne rentrent pas toutes dans le même schéma, c'est qu'elles procèdent prudemment, en s'adaptant au caractère de chaque entreprise et au degré de préparation du personnel. C'est un point sur lequel Léon Harmel tout le premier a insisté [7].

Une objection vient de la crainte que, sous le vocable des Conseils d'usine, on n'instaure, avec le contrôle ouvrier sur l'entreprise, je ne sais quel démocratisme ruineux. C'est se méprendre sur le vrai rôle de ces Conseils d'usine.

« Le Conseil d'usine est, du point de vue qui nous occupe, stérilisé s'il est conçu comme un instrument de contrôle. Mais c'est l'entreprise même qui deviendra improductive s'il a pour effet de substituer la délibération à l'action et la confusion à la hiérarchie du travail. On s'abuse lorsqu'on l'imagine, consciemment ou non, sur le modèle d'une assemblée politique ou même d'une assemblée d'actionnaires. Il n'est de soi assimilable qu'aux *conférences de service*, c'est-à-dire aux réunions qu'un chef tient avec ses collaborateurs pour les mettre au courant des problèmes qui se posent, recueillir leurs avis, et préciser avec eux ses instructions. Réalisé sur ce type, il ne donnerait prise à aucune des critiques que souleva l'idée du « contrôle ouvrier » ; il constituerait pour les ouvriers une éducation économique de premier ordre et permettrait de juger si l'on peut arriver, dans l'usine, à cette collaboration de cœur et d'esprit dont les entrepreneurs déplorent l'absence, sans toujours en admettre les plus nécessaires conditions [8]. »

Conclusion

Vers la collaboration !... L'on a vu quelles voies peuvent y conduire. Il ne s'agissait que de l'usine, mais il est bien évident que l'entente doit être poursuivie dans la profession tout entière, sur le plan national et international. Même en ce champ d'observation restreint qui était le nôtre, il a fallu passer sous silence des réalisations, comme celles des surintendantes ou des ingénieurs sociaux : un simple article ne peut tout dire.

Quelque lecteur s'est peut-être demandé quelle place tiennent de telles initiatives dans le monde industriel. Avouons-le, elles sont encore limitées en nombre ; mais elles partent d'un milieu que travaille l'esprit de l'Action Catholique ; on peut en attendre un miracle comparable à celui du jocisme, et de quelle portée ! Que les prières de nos lecteurs veuillent hâter cette heure !

Expériences probantes en tout cas. Elles montrent que partout où sérieusement on y a travaillé, la collaboration finit par s'établir. Le patron dont nous avons déjà cité le « *Journal* » y insiste avec force : « L'essentiel est de la croire possible et de la vouloir énergiquement. Toute notre expérience de ces dernières années nous l'a montré : dès qu'on y tend par un effort continu de compréhension et d'éducation réciproque, ce but commence déjà d'être atteint. »

II. — L'ESPRIT SOCIAL A TRAVERS LES REVUES

1. — Donc, Paris a reçu la visite de la J. A. C. 20.000 jeunes paysans très authentiques (8000 déjà inscrits pour le Congrès venaient d'être rappelés sous les drapeaux) ont, par un frais matin d'avril, pris le train pour la capitale. Non pas, comme tant

[5] *La Répartition équitable...*, p. 51.

[6] Enquête de *Temps Présent*, 1938, nn. 26, 27 et 28. Voir aussi la plaquette intitulée *La participation ouvrière à l'organisation du travail*, p. 26 (Editions du Cerf).

[7] Voir Guitton, *op. cit.*, p. 235-236.

[8] *La participation ouvrière*, brochure déjà citée des Edit. du Cerf, p. 25-26. — Signalons qu'aux Journées d'études de la C. F. P. (1937), M. Lamirand a tracé, avec beaucoup de prudence, la marche progressive que l'on pourrait suivre, et les attributions d'un tel conseil (*Cahier d'Etudes de la C. F. P.*, nº 1, p. 18-20).

d'autres l'avaient fait avant eux, isolément, honteusement, las d'une vie qu'ils estimaient trop dure, qu'un jour pourtant ils regretteraint amèrement, mais trop tard. Ils sont venus à Paris parce que Paris est le nœud où se croisent tous les chemins de France, même les humbles chemins de terre ; et ils voulaient se réunir pour affirmer ensemble leur amour de la terre, leur volonté d'y vivre, d'y travailler péniblement sans doute, mais librement, de s'y consacrer à une œuvre de rénovation, de vie, d'épanouissement. Ils ont voulu dire à Paris : « Nous t'avons vu, ta noble histoire écrite en de splendides livres de pierre ne nous a pas laissés insensibles ; mais nos champs étaient magnifiques avant tes avenues ; et n'est-ce pas à nos campagnes, à notre vie champêtre, que les *ymagiers* de Notre-Dame sont venus demander l'inspiration de leurs œuvres les plus touchantes ? Nous sommes bien contents d'être venus, d'avoir, nous aussi, fait un beau voyage ; nous sommes plus contents encore de rentrer *chez nous*. »

Il n'entre pas dans notre dessein de reprendre le récit qu'on a pu lire de ces journées, dans les journaux assez intelligents pour donner l'attention qu'elles méritent aux manifestations vraiment révélatrices d'un esprit nouveau. Mais il est bon de retirer au moins deux des leçons qui aux yeux des observateurs clairvoyants sont parmi les plus marquantes des progrès du Jacisme tels qu'ils ressortent de son congrès : il apporte des méthodes nouvelles et fait œuvre vraiment constructive.

« Les jeunesses chrétiennes de France, dit la *Chronique Sociale de France* (15 mai), ne se proposent pas seulement d'indiquer à notre pays les réformes institutionnelles que celui-ci doit accepter de réaliser pour bâtir un ordre chrétien ; elles veulent encore convertir (et je donne à ce mot son plein sens) tous les moins de 25 ans, afin que l'ordre nouveau soit durable et que celui-ci ne reste pas un cadre vide. Les dirigeants des mouvements spécialisés ont compris que pour rénover la France, il fallait prendre les deux bouts de la chaîne, étudier les améliorations institutionnelles qui sont nécessaires et travailler en même temps à transformer les hommes. Enfin, la vieille querelle entre les partisans du « Politique d'abord » et les partisans du « Les institutions valent ce que valent les hommes » est dépassée. Les Jacistes, à la suite des enquêtes faites par eux au cours de l'hiver 1938-1939, demandent l'institution du prêt au mariage, celle des allocations familales à la campagne, celle du carnet de travail. Ces mesures leur semblent les mesures nécessaires à prendre immédiatement si l'on veut sauver l'agriculture française. Ils le disent. Mais en même temps, ils travaillent à faire des agriculteurs chrétiens, capables de devenir cette élite rurale sans l'existence de laquelle les réformes adoptées resteraient lettre morte. La J. A. C. est une école de Chefs, a-t-on dit. Elle est en même temps une école de techniciens et de réformateurs. Et c'est cette double caractéristique qui donna aux journées du Congrès de Paris leur portée incalculable. Que des jeunes hommes aient compris, à l'école du catholicisme social, qu'il fallait entreprendre en même temps cette double action sur les institutions et sur les hommes, c'est un signe certain de la renaissance française ».

A méthode nouvelle, esprit nouveau. C'est logique et le succès ne sera obtenu qu'à ce prix. Ils s'abusent étrangement ceux qui s'imaginent encore que le nom et l'esprit chrétiens sont aujourd'hui un obstacle sérieux à une activité effectivement conquérante, que des organisations neutres, formées sur le terrain politique, auraient plus de chances de rallier les sympathies. C'est le contraire qui est vrai : les Jacistes sont sympathiques parce qu'ils ne craignent pas leur peine, parce qu'ils s'efforcent de ne blesser inutilement personne, et parce qu'ils vont chercher tout simplement dans l'Evangile le secret de l'un et de l'autre.

« En général, les Jacistes rencontrent peu d'opposition violente, et cela tient en partie à ce qu'ils évitent soigneusement de se mêler aux querelles des clans politiques locaux ; parfois même, pour prouver leur indépendance, ils vont boire un coup au café rouge. Tout de même, les difficultés se présentent parfois ; témoin ce fabliau vécu : Dans un village de montagne, les Jacistes, faute d'une salle plus grande, durent se rabattre sur un café ; tandis qu'ils montaient leur écran pour projeter un film, le cantonnier du coin proteste : « Un café n'est pas un cinéma ». Les jacistes le prirent à la blague, la séance se déroula joyeuse, et à la sortie, tout comme la centaine de personnes présentes, l'opposant acheta un magazine et serra les mains jacistes. Sa femme malheureusement, alertée par quelque bonne langue, attendait le cantonnier à la sortie, et sur place, une verte semonce se termina par une gifle retentissante. « Cantonnier,... pauvre cantonnier !!! » l'on voit bien que ton épouse n'a pas été formée par la J. A. C. F. ; sinon elle aurait la main moins leste !

La Moisson qui monte, ainsi s'intitulait le jeu scénique de la quinzaine de propagande : parce qu'il était rural, monté et interprété par d'authentiques ruraux, il fit salle comble (quand la salle n'était pas trop petite) dans nos villages de France. Cette union de tous au village, malgré l'individualisme paysan et ses défiances, est une note proprement jaciste : elle tient à leur union entre eux, à leur amour de tous leurs frères, à ce rayonnement que possède toujours la vivante charité. Elle tient aussi à leur fierté : non seulement ils aiment à se dire, mais à se sentir paysans. Ils ont cette vraie fierté de « celui que, seul après Dieu, le travail commande, » de celui surtout dont les mains terreuses gagnent non seulement son propre pain blanc, mais encore celui du pays tout entier. Le complexe d'infériorité qu'ils ont dénoué, cette fierté collective qu'ils ont ranimée, permettront à tous les paysans de travailler avec assurance à la restauration paysanne qui s'amorce : la J. A. C., pour une grande part, y a aidé ; elle y aidera plus encore, car dix ans sont peu de chose pour la lenteur paysanne. » (*Etudes* du 20 mai 1939, p. 456).

Bien mieux, et cela aussi on le voit, la charité du Christ est assez vive en leurs âmes pour y produire les fruits de sainteté qui authentiqueront toujours l'action de Dieu dans la société humaine, qui en fin de compte exercent toujours sur les hommes le même charme irrésistible. Citons encore :

« La grande loi de la vie : que l'amour est l'unique créateur, mais que le véritable amour est souffrant, elle est l'ultime message du triomphal congrès de la J. A. C. Au creux des campagnes françaises, des militants se débattent, des jacistes aiment et souffrent. Ces trois-là, tout seuls pendant 4 ans, loin de toute fédération, rien qu'avec des journaux, se forment eux-mêmes ; la quatrième année, ils lanceront une section, maintenant magnifique. D'autres, pour éviter à leur président, mal remis d'une opération, de prendre un domestique font tous les foins à sa place. Dans un village, l'hostilité des parents à cette J. A. C. que leurs fils veulent lancer, est surmontée parce que, chez eux, tous les futurs militants déchargent leur mère du travail le plus pesant pour elle. Pour l'amour de la J. A. C., — parce que la J. A. C., pour eux, c'est le Christ, — celui-ci admet de quitter longuement la terre qui le tient pourtant par toutes ses fibres, celui-là accepte sur place une situation diminuée, cet autre retarde son mariage. Du fond d'un sanatorium un malade offre le sacrifice de ne pas venir au Congrès,

mais envoie un mandat pour ceux qui pourront y aller. Et combien d'autres ! A tous ces vivants, à tous ces courageux, il faut joindre les disparus, — un Magand, un Wouts, — morts en offrant leur vie dans un dernier élan de charité.

« Si le grain ne meurt... » Nous avons vu au grand soleil du Congrès les puissants remous dorés d'une moisson bien venue ; suivant la loi des recommencements, les beaux épis nombreux vont s'ouvrir et le grain retomber dans les sillons pour de nouvelles semailles..., en de plus vastes emblavures..., pour de plus immenses moissons. »

2. — La J. A. C. n'aura pas peu contribué à rendre possible la solution chrétienne du grave problème paysan. Il y faudra encore autre chose : une conscience plus claire chez tous, ruraux et citadins, de tout ce qui unit profondément les hommes, en dépit de différences accidentelles à bien des points de vue, et aussi, à la campagne comme à la ville, la formation d'élites plus soucieuses de se dévouer utilement à une tâche de réconciliation, dans la justice, que de défendre jalousement des privilèges plus ou moins justifiés. Que de remarques fines et judicieuses dans cette page de M. Ch. d'Aragon (*Vie Intellectuelle*, 25 mars 1939, p. 423 et s.) !

« Le problème paysan ne doit pas être considéré isolément. C'est sur le plan national qu'il faut l'envisager. On ne fera pas l'unité française tant que subsistera le divorce qui sépare de la France rurale la France ouvrière et bourgeoise. Que chaque citadin se penche sur ses propres origines. Qu'il évoque la lignée de paysans inconnus dont il descend et la stabilité millénaire d'une race dont la vie se réglait aux seuls rythmes des saisons, et dans la trépidation de sa propre existence, qu'il pense enfin au paysan qu'il pourrait être encore si son père n'avait pas émigré. Dans tout cela, que de raisons pour lui de se sentir le frère de l'homme qui, à sa place, tient les mancherons de la charrue !

Les deux fractions de la France, fractions dédaigneuses ou jalouses l'une de l'autre, peuvent se fondre au sein de l'unité morale. Il suffit pour cela que cesse l'incompréhension réciproque qui les divise et contre laquelle proteste leur commune hérédité. Du citadin on attend un effort pour qu'il ne sous-estime pas le rude labeur des terriens, et pour qu'il évalue à sa juste mesure l'âpreté de leur sort.

Mais à l'heure et dans le cadre même où le parisien goûte ses loisirs d'été, le moissonneur est astreint à un épuisant travail. Et devant ce contraste éphémère il oublie de songer à la misère des villes. Or, il faut qu'il en soit conscient. Solitaire, méconnu, injustement rémunéré, il a pour lui de n'être pas encore l'homme de la foule comme cet estivant qu'il côtoie sans le connaître et que la ville reprendra demain pour l'égarer au sein de masses sans nom. De ces hommes de bureau ou d'usine, Saint-Exupéry vient d'écrire que « l'industrie les a arrachés au langage des lignées paysannes », et c'est bien là le malheur que les langages soient différents, alors que l'angoisse est égale.

De même qu'à l'intérieur du monde rural c'est l'union qu'il faut prêcher, de même sur le plan national le remède n'est-il que dans une collaboration compréhensive avec les autres classes de la nation. Ce n'est pas en opposant les intérêts des uns à ceux des autres qu'on arrivera à une solution durable. On parviendra peut-être à satisfaire telle catégorie sociale après telle autre, mais le but à atteindre est de concilier les revendications légitimes de tous, et non d'en accentuer les divergences par des apaisements successifs et contradictoires.

Aussi bien, à vouloir considérer séparément les problèmes, on risque de négliger les réclamations les plus discrètes et de n'accorder sa considération qu'à celles des classes sociales qui possèdent l'art de se faire entendre. Or, tel n'est pas le cas des classes rurales. Dans l'immense masse paysanne, aucun organisme cohérent n'a pu encore être formé qui prît avec autorité la charge de ses intérêts. L'organisation professionnelle des travailleurs ruraux oscille entre la formule de la coopérative d'achat et celle du syndicalisme politique inavoué. Faute d'élites conscientes de leur devoir ou informées des problèmes de leur temps, le peuple paysan reste muet ou n'émet que des sons discordants.

L'histoire des misères paysannes, c'est en grande partie l'histoire de la carence des élites. Pour quelques pionniers admirables, combien d'absentéistes, issus des classes dirigeantes et qui ont préparé par leur négligence la situation présente ! Et parmi les détenteurs de situations acquises, combien ont manqué sinon de bonne volonté, tout au moins de cette hauteur de vue qui eût fait de leur rôle traditionnel le facteur d'un juste progrès social, et non l'agent d'un conservatisme sans nuances ! Il importe donc de susciter, de toutes les classes du monde rural, les élites nouvelles nécessaires à son salut. Ce salut, on ne l'atteindra pas en contenant une fraction de la population dans un isolement égoïste et satisfait ; mais, encore une fois, il exige, dans toutes les sphères du pays, une volonté de collaboration générale dans un esprit de fraternité chrétienne. »

3. — La première partie de la présente Chronique a montré ce souci de plus en plus accusé dans le monde patronal chrétien. On nous rappelait tout à l'heure qu'il est un des premiers objectifs de la J. A. C. On sait d'autre part que les organisations ouvrières d'Action catholique ont également à cœur de travailler dans cet esprit. Aussi nous réjouirons-nous bien cordialement du magnifique élan de la *Ligue Ouvrière chrétienne* (cf. *Ami* 1937, p. 225 et s.), ce mouvement d'adultes qui prolonge dans le monde ouvrier le beau travail de la J. O. C. En voici la preuve par faits et par chiffres :

« Au cours de l'année 1938, la L. O. C. a vu le nombre de ses sections passer de 510 à 790, et le nombre des familles qu'elle atteint de 22.000 à 35.000.

Durant cette année, la L. O. C. s'est révélée à un grand nombre de travailleurs. Les manifestations et meetings populaires ont rassemblé 125.000 travailleurs et travailleuses. Son organe, le *Monde Ouvrier*, qui au mois d'août 1937 tirait à 25.000, atteint en décembre 1938 le chiffre de 68.000 exemplaires.

Pour assurer la formation de ses membres, la L. O. C. masculine a tenu 19 journées régionales d'études qui ont groupé 945 militants. La L. O. C. féminine, de son côté, a tenu des journées de cadres adaptées aux possibilités des mères de famille qui ont réuni 352 militantes.

« Il serait trop long, conclut M. F. Bouxom, d'énumérer les multiples réalisations du mouvement, ses démarches auprès des municipalités et des pouvoirs publics, sa collaboration avec le B. I. T. ; mais nous pouvons souligner que partout, grâce à notre action, une conviction s'établit : le relèvement de la classe ouvrière s'opérera par le relèvement de la famille ouvrière. »

Par ces quelques faits et chiffres, on peut voir que la L. O. C. est une force très agissante et que son élan est actuellement des plus intenses.

Signalons que le mouvement lociste dépasse aujourd'hui les frontières de la France et a gagné la Suisse. A Genève, les divers quartiers de la ville et de la banlieue ont leur section de L. O. C. et possèdent un organe, *Notre Vie Ouvrière*. De plus, en des villes de la Suisse romande et de la Suisse alémanique, se manifeste le désir de voir se créer des groupes locistes. » (*Chronique Sociale de France*, 15 avril 1939, p. 305).

Même préoccupation d'intelligence sympathique dans les écoles, où grandit et prospère avec un succès dont témoignent assez les cris d'orfraie des sectaires impénitents, notre *Jeunesse Etudiante*

Chrétienne (J. E. C.) [9]. On sait combien la vie factice de l'écolier le prédispose à une incompréhension douloureuse et dangereuse des conditions vraies de l'existence. N'a-t-elle pas été bien souvent à l'origine, chez les uns d'un égoïsme détestable, cause lui-même d'injustices criantes, chez les autres, par contre-coup, d'un sentimentalisme trop aisément accessible à des idéologies séduisantes, mais en définitive tout aussi contraires au bien réel de la société ? Aussi a-t-on raison d'inviter l'étudiant à regarder plus loin que ses cahiers et ses livres, à prêter attention aux difficultés de ses frères déjà engagés dans le rude combat de la vie, à ne pas s'arrêter aux apparences, mais à aller au fond des choses pour saisir l'esprit ouvrier ou l'esprit paysan, non pas, comme on l'a dit parfois, pour se mettre « à leur niveau », mais au contraire pour être prêt, en toute occasion, à aider et réconforter ceux qu'autrement il eût sans doute été tenté, par incompréhension, de juger trop sévèrement, peut-être de mépriser.

Ces préoccupations si noblement chrétiennes ont inspiré à la rédaction de *Lycéennes* deux études remarquables de vérité sur la Psychologie ouvrière et la Psychologie paysanne. Voici quelques extraits de la première : nous y avons trouvé assez d'intérêt pour ne pas douter qu'ils soient également appréciés de nos lecteurs. On reconnaîtra aisément que ces observations ont été faites dans un milieu de grande industrie, et qu'elles seraient à nuancer fortement là où l'ouvrier a eu la possibilité de demeurer *plus homme*.

« L'ouvrier est un être sans tradition. Il n'a reçu ni ne transmettra d'héritage. Délibérément, il se crée le genre de vie adapté à sa profession, commode pour lui. Le milieu l'a absorbé et standardisé.

La mentalité des enfants eux-mêmes, surtout de mes garçons de 14 ans, est révoltante. Tout leur est dû. Ce qui est à la commune, comme ils disent, est à eux, et ils le saccagent sans vergogne.

Je suis très sceptique quand on admire le « sens familial profond » de l'ouvrier. Il me paraît au contraire singulièrement menacé. Car de même qu'il n'y a pour l'ouvrier ni terre, ni maison, ni héritage familial, il n'y a guère non plus de traditions morales. Dans ce milieu déraciné de son passé, l'armature des conventions a craqué. L'ouvrier n'a guère le souci des choses qui « se font » et qui « ne se font pas ». Il agit avec franchise, une franchise qui confine au cynisme.

On parle beaucoup de l'immoralité profonde de la classe ouvrière. Je n'y crois pas. Ce qui a craqué, ce sont les conventions. Alors la dégringolade est visible comme toutes les fois où le milieu social ne soutient plus l'individu, où disparaît le conformisme qui tient trop souvent lieu de morale ailleurs. Est-il vraiment profondément plus mauvais ? Dans la conduite des bien-pensants, que l'on mette en balance le désir du bien pour le bien et les motifs conventionnels, la pression familiale, le souci de la réputation, etc. De quel côté pencherait la balance ? Nous sommes prisonniers de tant de choses extérieures à notre être vrai que nous ne pouvons pas peser la pureté de nos intentions. Dieu seul est juge.

Sans croire à Rousseau, je suis persuadée qu'il y a tout de même, dans la classe ouvrière, une solide santé morale. Ils vivent selon les lois naturelles. Ils ne sont pas plus mauvais que le commun des hommes. »

Sur la déchristianisation de la classe ouvrière, tout a déjà été dit ; et on ne nous scandalise plus quand on rappelle que le clergé eut sa part de responsabilité en cette apostasie : nous n'avons pas la prétention de paraître plus catholiques que le Pape. Et comme, en fin de compte, le jugement qui suit autorise plus d'espoirs qu'il ne peut provoquer de contestations, nous n'hésitons pas à le noter encore :

« L'anticléricalisme n'est pas inné chez l'ouvrier. Et il ne serait pas aussi violent si on ne le cultivait soigneusement. Seulement le terrain est merveilleusement fertile. Révolté contre le capitalisme, il se soulève plus violemment encore contre l'Eglise qui, pour lui, est l'alliée, le soutien des puissances d'argent. Dans son erreur, c'est le meilleur pourtant de lui-même qui crie son indignation. Que le capitalisme l'exploite, cela le révolte, mais c'est dans l'ordre ; classe contre classe, lutte pour l'argent, le but est brutal, mais net et déclaré. Mais que l'Eglise, qui parle au nom du Christ et de la charité, puisse paraître soutenir un système social inique et dont il est la victime, cela le dégoûte.

Il y a plus grave encore que son anticléricalisme, car cet anticléricalisme n'est parfois que la révolte en lui d'un idéal de pureté et de justice.

Ce qui est peut-être plus grave, c'est que l'ouvrier ne se contente pas de haïr le curé, il raille le dogme ou plus exactement le culte. Résultat encore de la savante et tenace campagne menée dans les milieux ouvriers, et dont il est la victime. L'ouvrier, par la réunion politique, par la presse, est saturé d'un rationalisme simpliste qui lui fait railler tout ce qu'il ne comprend pas. Avec un demi-siècle de retard, c'est le scientisme du XIX[e] siècle, le voltairianisme bourgeois, qui lui parvient enfin, mais avili encore. Ainsi le fossé se creuse entre l'Eglise et la masse ouvrière. Cependant le cas est loin d'être désespéré ; la J. O. C. et la L. O. C. l'ont montré. La classe ouvrière demeure vulnérable et prête, contre toutes les apparences, à accueillir la parole du Christ le jour où elle entreverra que le christianisme ce n'est pas la doctrine sociale asservie par les capitalistes, ni davantage un conformisme périmé, mais la fraternité, la charité qu'elle cherche obscurément dans les doctrines sociales et politiques qu'elle défend. »

Dernier trait que nous nous en voudrions de ne pas relever, car il a été remarqué bien souvent, et aussi bien il permettrait à lui seul de grandes espérances : la facilité avec laquelle le pauvre vient effectivement en aide au pauvre. N'est-ce pas selon S. Jean le chemin qui conduit à Dieu ?

« Dans ce coude à coude, en pleine vulgarité, il y a place pour la fraternité vraie. On sait s'aider. On ne va pas en visite chez la voisine malade, mais on l'aide effectivement, très simplement. On fait manger les gosses. Ceux qui s'occupent de J. O. C. ou de L. O. C. louent cet admirable dévouement d'ouvrier, décuplé chez ceux qui sont restés ou redevenus chrétiens.

Evidemment, les formes n'y sont guère. Leur pitié est assez rude. On houspille ferme les gosses du voisin en leur servant la soupe. Mais le cœur y est.

[9] On aimera trouver ici un échantillon des réflexions qu'inspire à l'*Action laïque* le développement de l'Action catholique :

« Les conséquences de l'Action catholique se précisent : déjà la plupart des élèves sont encadrés par un groupement que vous connaissez bien : la J. E. C. ; dans toutes les classes il y a des délégués ; le groupement possède des revues, des insignes ; il organise des sorties en commun. Faire partie de ce groupement prouve qu'on est moralement supérieur à la masse des autres élèves... Ce qui se dégage de tous les rapports c'est que l'Eglise a mieux compris que nous, depuis 20 ans, l'évolution de la jeunesse. C'est surtout grâce à cela qu'elle a mieux réussi auprès d'elle. Ce n'est pas une défaite de nos principes, c'est une défaite de notre action insuffisante en face de la clairvoyance et de la volonté tenace de l'action catholique. » (Cité par l'*Union*, avril 1939, p. IV-24).

Ils connaissent, tous ces pauvres, la profonde solidarité de la gêne, de la misère, de la douleur. C'est là peut-être qu'il faut chercher leur âme commune, leur conscience de classe, à défaut d'une tradition. Chez certains de ces petits, habitués à vivre avec de mauvaises chaussures et des estomacs creux, il semble qu'il y ait une compréhension innée du sacrifice et de la souffrance. » (*Lycéennes*, mai 1939).

4. — Oh ! ce n'est pas à dire que la remontée doive être facile. Au nombre des obstacles à vaincre, il faut compter l'alcoolisme, qui accuse aujourd'hui une très nette recrudescence. C'est une très vieille question, dont on n'a pas toujours traité avec toute la prudence et la modération désirables. N'oublions pas que, bien loin de proscrire l'usage du vin, Notre-Seigneur a voulu en faire la matière du sacrement de l'Eucharistie. Les *Cahiers d'Action religieuse et sociale*, dans une précieuse fiche documentaire sur « la montée de l'alcoolisme », ne se sont pas gardés seulement d'exagérations, nuisibles en fin de compte à la cause qu'elles prétendent servir. Ils ont aussi fort judicieusement fait le départ entre les faits certains et les explications contestables. C'est ainsi qu'ils repoussent énergiquement comme « ridicule et odieux » l'aphorisme dont certains chercheraient à faire une équation rigoureuse : « Plus de loisirs = plus d'alcooliques ». M. Maurice Gand, professeur à la Faculté libre de Droit de Lille, a un autre souci de l'exactitude quand il précise ainsi l'influence à cet égard de la loi des 40 heures :

« Ceux qui étaient déjà alcooliques y ont trouvé l'occasion de boire un jour de plus, mais on n'a pas l'impression que l'alcoolisme ait fait de nouvelles victimes. Si l'ouvrier du Nord a appris à la guerre le goût du pinard, il boit moins d'alcool qu'autrefois, ne prend plus de petit verre avant son travail et ne s'arrête plus guère au cabaret, la journée terminée. Il y va moins également le dimanche, qu'il passe plus volontiers en famille. Pour le même motif, les cercles d'hommes sont moins fréquentés ce jour-là. C'est un fait d'ailleurs qu'un certain nombre de débits de boissons ont été fermés dans le département. La régression de l'alcoolisme se constate surtout chez les jeunes ; le développement des sports, du scoutisme, n'y est pas étranger. Les derniers bilans des fabricants d'apéritifs accusent cependant des augmentations de bénéfices, et on peut se demander si celles-ci ne seraient pas dues à une consommation plus élevée à domicile. On n'en a pas l'impression pour les milieux populaires. Disons pour être exact que cette impression favorable n'est pas partagée par tous. »

Pourtant les faits sont là et les chiffres aussi, qu'il ne saurait être question de nier :

« Nous trouvons dans l'*Humanité* du 8 février 1938 cette déclaration d'un « bistro » à un reporter chargé d'un enquête dans un quartier du XV^e arrondissement de Paris : — « L'augmentation des salaires a été pour nous le principal facteur d'une reprise certaine des affaires... Pendant quelques mois, nous avons vraiment bien travaillé. D'anciens clients revenaient prendre quotidiennement leur apéritif, d'autres plus assidus dépensaient plus largement... »

Ce « bistro » se rencontrait avec cet actionnaire d'une importance société qui fabrique et vend des apéritifs et qui, lui aussi, déclarait : — « Quant à l'augmentation des affaires en volume, je crois savoir que, pour l'excellent apéritif qu'est le C..., l'augmentation de la consommation croît en fonction directe de l'augmentation de la durée des loisirs. Nous avons tout lieu de nous en réjouir... »

Voici quelques chiffres donnés par *A la Page* du 19 janvier 1939 : « En 1870, on produisait 1 million d'hectolitres d'alcool, et 4 millions et demi en 1934... Ce n'est pas à dire que ces 4 millions et demi d'hectolitres étaient destinés à la consommation, puisque la consommation par habitant qui était de 2 litres en 1870 ne s'élevait qu'à 2 litres 61 en 1934. Mais le nombre des débits était passé de 292.000 en 1870 à 499.000 en 1934. En 1890, on comptait 4.500 cas de folie alcoolique, et 11.200 en 1934... La proportion des suicides provoqués par abus de l'alcool se chiffrait en 1925, à 0,25 pour mille ; elle montait à 10.60 pour mille en 1935. »

Et depuis ? Où en est la production des apéritifs ?

« Le 3 novembre dernier, rapporte le D^r Herpin, à l'assemblée générale d'une firme importante, le Président déclarait que les ventes d'apéritifs se montaient actuellement à des chiffres records. Le bénéfice brut de cette affaire était passé, du 31 mars 1936 au 31 mars 1937, de 63 millions à 74 millions. Les profits avoués des maisons de spiritueux ont subi une ascension considérable. L'une d'elles a vu ses gains s'élever, au cours des derniers exercices, de 5.440.000 f. à 8.900.000 f. ; l'autre, de 214 millions à 240 millions, etc. » (*Journal des Praticiens*, 22 janvier 1938).

L'Information du 17 mai publiait le bilan triomphal de la Distillerie Cusenier, accusant un bénéfice brut de 44.088.755 f. pour 1937 contre 35.241.628 f. pour 1936, et indiquant qu'une distribution supplémentaire de 100 f. par action avait été effectuée en 1936.

Les Etablissements Cinzano, dont l'action nominale de 100 f. est cotée 1.160 à ce jour, ont donné des dividendes progressifs, allant de 26 f. 40 en 1935 à 85 f. en 1937.

La Bénédictine, dont l'action de capital payée 750 f. vaut aujourd'hui 6.860 f., a élevé régulièrement ses dividendes de 220 f. 50 en 1935 à 335 f. en 1938.

La Maison Pernod a fait en 1936 une distribution exceptionnelle de 50 f. par action nominale de 100 f... »

On observera peut-être, et c'est très juste, que les ouvriers ne sont pas seuls à *consommer*, et qu'en particulier, telle marque célèbre est plutôt aristocratique que populaire. Il n'en reste pas moins vrai que l'influence néfaste des cabarets sur le peuple n'est pas niable. Pourtant ils sont toujours « tabous » ! Aussi très sagement l'article conclut :

« S'il est urgent d'appliquer des remèdes à l'usage externe, il est bien plus nécessaire, indispensable, de recourir au remède intérieur, que l'on méconnaît généralement, nous voulons dire, au relèvement de la moralité, pour que le bien-être matériel ne tourne pas à l'abrutissement de ceux qui en sont les bénéficiaires. »

5. — Est-ce un moindre fléau social que l'empoisonnement systématique de l'enfance, spécialement en milieu ouvrier, par des illustrés qui corrompent avec autant d'habileté que de cynisme les intelligences et les cœurs ? Dénoncé bien des fois, en particulier par le courageux abbé Bethléem, ce fléau social semble encore ignoré de plusieurs. Témoin ce petit fait rapporté par *Le Patronage* : « N'avons-nous pas vu à la Foire de Paris tel vénérable prêtre demander à chaque stand d'illustrés — notamment à ceux de *Hourrah*, *L'Aventureux*, *Jumbo*, *Robinson*, — de nombreux spécimens, et s'exclamer ingénument : « Avec tout ça, je vais faire des heureux ! » Même des écrivains connus pour leur libéralisme littéraire, s'indignent devant des productions « idiotes à pleurer », et au surplus faites exactement pour nous préparer « des générations de petites brutes et de jeunes voyous ». D'honnêtes parents et éducateurs paraissent ne rien soupçonner du danger !

On trouvera dans *Le Patronage* (n° de juin) une

documentation remarquablement précise sur ce grave problème : caractéristiques et buts des publications en cause, origines et éditeurs (notons que les principaux corrupteurs des petits enfants de France sont de nationalité hongroise, allemande, et italienne !), timides efforts des législateurs pour reprendre un vieux projet de loi réprimant les écrits contraires aux bonnes mœurs. Mais il y a quelque chose à faire en attendant la répression légale.

D'abord, parler aux parents :

« On ne craint quelqu'un ou quelque chose que dans la mesure où l'on en connaît la malice ou la nocivité. Par conséquent, de ce quelqu'un ou de ce quelque chose, avant tout, il faut être renseigné. Or, sur le sujet qui nous occupe, les parents ne savent pas. Beaucoup achètent eux-mêmes ces illustrés pour les donner à leurs enfants. D'autres donnent volontiers quelque argent à leur fils ou leur fille et les laissent choisir les lectures de leur choix.

La plupart des parents n'ont pas le temps de lire eux-mêmes ces illustrés. Et puis, ce n'est pas la lecture d'un nº qui pourrait les renseigner, d'autant plus que parfois le mal n'apparaît pas toujours aisément. Le poison n'est donné qu'au compte-goutte chaque semaine, et souvent il se dissimule dans les petites annonces, le coin des correspondances, etc.

C'est pourquoi il est nécessaire de parler *ex professo* aux parents, de la nocivité de la plupart de ces illustrés. Des conférences sont nécessaires. Et celles-ci auront d'autant plus de succès que l'on pourra faire paraître sur l'écran, ou circuler dans les rangs, pendant que l'on parlera, tel illustré, telle ou telle image, tel ou tel article Rien n'est meilleur en effet, pour être convaincu, que d'avoir pu se rendre compte par soi-même. »

Et puis, parce qu'on ne supprime que ce que l'on remplace, faire connaître les bonnes publications, capables tout ensemble de distraire sainement les enfants et de les éduquer. D'où l'intérêt de cette liste, qu'on sera heureux de trouver ici :

« Publications très mauvaises :

Aventures. — Aventures et Mystères. — Collection Diamant. — Hurrah. — Jumbo. — Junior. — La Gerbe. — L'Aventureux. — L'Epatant. — Les Nouvelles Aventures des Pieds Nickelés. — Mon camarade. — Robinson.

Publications mauvaises :

Collection Mystérieuse. — Collection Victoire. — Fillette. — Hop-là. — L'appel de la Jungle. — L'As. — L'Audacieux. — Le journal de Toto. — Les Albums de la Bonne Humeur. — Nick-Carter.

Très médiocres :

Le journal de Mickey. — Les Aventuriers d'aujourd'hui.

Médiocres :

Cadet-Revue. — Françis. — Jack, le petit sans famille. — L'Aventure en images. — Le Journal de Bébé. — Le petit chasseur de panthères. — Les Aventures d'un petit parachutiste. — Les images amusantes. — Le Tour du monde d'un Boy-Scout.

Bonnes, mais neutres :

Benjamin. — Jeunesse Magazine.

Bonnes et chrétiennes :

A la Page. — Ames vaillantes. — Bayard. — Belle Jeunesse. — Bernadette. — Cœurs Vaillants. — Jeunesse et Missions. — La Jeune Croisade. — La Semaine de Suzette. — Le Pèlerin. — Le Sanctuaire. — Lisette. — Missions. — Pierrot. »

Mon Camarade et *Copain Cop* doivent être mis à part, en tant que journaux politiques. Hélas ! on ne perd pas de temps pour lancer de pauvres enfants dans ces bagarres où leurs pères ne sont pourtant eux-mêmes que trop engagés. *Mon Camarade* est communiste : c'est assez dire ce que recouvre son apparente modération. *Copain Cop*, devenu l'organe des Faucons Rouges, « ne présente rien de scandaleux, de répréhensible pour sa grossièreté, comme la plupart des illustrés commerciaux Ce qui en fait le danger, c'est son laïcisme militant..., ses tendances socialistes et rationalistes, les jugements qu'il porte et l'accueil qu'il fait aux organisations d'enfance soumises à l'influence du parti socialiste ». (*Union*, avril 1939).

6. — Changeons à présent de climat pour en venir aux questions proprement sociales. On n'a pas encore tout dit (et pourtant !) sur le tort fait à la personne humaine, non point directement par la machine, moralement indifférente et irresponsable, mais par le *machinisme*, par une civilisation où le progrès matériel seul semble compter. En une communication à l'Académie des Sciences morales et politiques, partiellement reproduite par la *Chronique Sociale de France* (15 avril), M. André Siegfried montre par l'exemple américain que cette civilisation inhumaine aboutit à la standardisation de la vie privée elle-même, c'est-à-dire à sa dépersonnalisation. Dans un tel système,

« si la production doit être standardisée — et elle le doit, — la consommation parallèlement doit, elle aussi, être normalisée. La logique de la tendance est inexorable. Les conceptions de Ford, héros de la série, de Hoover, pionnier de la normalisation et de la simplification des modèles fabriqués, en sont la preuve évidente. Nous n'avons du reste, pour nous en convaincre, qu'à considérer l'activité sociale aux Etats-Unis. La loi des grands nombres y pénètre tout : seul « paie » et par conséquent intéresse, le type de production susceptible d'être pratiqué en masse. C'est logiquement, dans ces conditions, que la radio devient le moyen de communication normal entre les hommes ; c'est logiquement que l'édition, le cinéma, le théâtre subissent l'attrait des grands tirages, des productions massives ; c'est logiquement qu'il se constitue des Universités de masse, comprenant souvent 20 ou 30.000 étudiants. Il semble que la religion elle-même courre le risque d'être entraînée dans ce tourbillon : j'ai rencontré des pasteurs qui préconisaient la conception du temple de masse, concentré comme une usine moderne, groupant en un petit nombre de points stratégiques le troupeau des fidèles, désormais aisément transportable aux plus grandes distances. Et en somme, pourquoi pas, si l'on raisonne sous l'angle de la machine et de la série ?

Comparons, dans ces conditions, la formation, la culture de l'homme moyen d'hier avec celle de l'homme d'aujourd'hui ou de demain. Oserai-je l'avouer, celle de l'artisan ou du paysan me paraît humainement supérieure : elle résulte moins de l'instruction ou de l'information que du métier lui-même et de sa pratique ; par là, plus personnelle, plus harmonieuse, surtout plus réelle. Supérieure sans doute, mais combien plus artificielle, est la formation actuelle de l'ouvrier de la grande ville, soit aux Etats-Unis, soit dans les capitales européennes ! Sa vie de relations est assurément plus étendue que ne l'était hier celle du paysan : par le journal, par le cinéma, par la radio, par la vie même de la rue ou de l'atelier, il est en contact avec le monde extérieur, à vrai dire avec la terre entière (avantage que la radio étend maintenant jusqu'au fond des campagnes) ; mais il ne sait rien directement, il ne voit les choses que par reflet, comme qui dirait sur l'écran, et son métier, s'il n'est pas un spécialiste, l'éduque à peine. Il ne voit la vie que de seconde main, même s'il embrasse un horizon autrement large que par le passé ».

On voit assez quelle prise une humanité ainsi déformée offre aux idéologies les plus fragiles et

les plus périlleuses. Est-il étonnant que le socialisme, le communisme, pour ne parler que d'eux, trouvent un terrain d'élection dans ces agglomérations industrielles où sévit plus qu'ailleurs le machinisme, où l'éloignement des réalités naturelles prédispose à l'irréalisme systématique ? Le danger n'est peut-être pas aussi redoutable chez nous qu'ailleurs, en raison de l'importance économique et sociale encore considérable de la petite industrie et de l'artisanat. Mais notre tempérament national est, par contre, exposé plus que d'autres à l'hérésie égalitariste qui, par une autre voie, conduit au même terme. C'est ce que montre avec autant d'esprit que de vérité M Gustave Thibon dans une page que nous empruntons encore à la *Chronique sociale de France* (15 mai). Qui ne sait quelle séduction exerce sur les fils des vieux Gaulois l'idée du nivellement par en bas, si bien faite, à première vue, pour mieux organiser l'humanité et qui, en fin de compte, confond tout, ravage tout ? M. Thibon illustre les rapports de l'égalitarisme et du fonctionnarisme par le mythe du passage à niveau (p. 390) :

« Le passage à niveau constitue un merveilleux symbole de l'état socialiste et égalitaire. Une société naturelle a des hauts et des bas, des différences, une hiérarchie. Mais comme la nature est compliquée ! Et cette complexité, cette gradation, ce fourmillement d'inégalités et de privilèges dont la nature offre le spectacle, apparaissent forcément, aux regards niveleurs d'un esprit nouveau-né, comme l'image du chaos, ou, plus précisément, de l'injustice...

On conçoit donc — et on tente de réaliser — un organisme social sur le modèle du passage à niveau. C'est la solution la plus simple, la plus facile, et surtout la plus équitable. Mais comme la facilité joue de méchants tours ! Il y a beaucoup de souplesse dans une vraie hiérarchie : ses membres existant et opérant chacun à son niveau spécifique, se soutiennent et se vivifient réciproquement ; les frictions, les heurts, les « collisions » sont réduits au minimum. Sur le passage à niveau, où se rencontrent les équipages les plus disparates, les catastrophes foisonnent. L'égalitarisme a nié les degrés (en fait, il est pénible autant qu'injuste de superposer la route et la voie ferrée) ; mais, de la confusion sur le même palier d'éléments irréductibles, naît la gabegie épuisante ou la collision mortelle. Il est éclairant de constater jusqu'à quel point deux éléments, synergiques tant qu'ils restent distincts l'un de l'autre, peuvent devenir antagonistes dès qu'une fantaisie égalitaire les a nivelés...

Confusion, collision,... il faut éviter cela. Alors surgissent les barrières et les garde-barrières : une complexité infernale, rançon de l'utopique simplicité de la construction sociale. Le garde-barrière n'a pas de fonction sociale positive, il ne sert à rien, si ce n'est à protéger l'égalitarisme contre lui-même : son labeur, purement négatif, consiste à inhiber, hacher, perturber la marche des véhicules qui se croiseraient si harmonieusement sans contrôle rigide, sans gaspillage de temps ni d'énergie, à condition de circuler à des niveaux différents ! Et malgré le fourmillement des barrières et des gardiens, les catastrophes se succèdent, fatales, stupides.

Morale de l'apologue : Le passage à niveau représente l'Etat idéal, l'Etat de l'équité abstraite, de la justice mathématique ; le garde-barrière symbolise la prolifération épuisante des organismes de contrôle, de défense et de protection : le fonctionnarisme. Deux pôles indissolubles de la même réalité ; on a voulu tout simplifier, tout égaliser, on a rêvé de réduire le corps social à une figure de géométrie plane. Résultat : à la complexité organique de la nature, à la complexité vivante, féconde, fille et servante de l'unité, on a substitué une complexité mécanique, artificielle et parasite. L'expérience conduite depuis vingt ans en Russie Soviétique illustre avec éclat cette double face de la Révolution socialiste ».

On ne saurait mieux dénoncer la folie des entreprises extravagantes auxquelles se vouent les démolisseurs de profession, quand ils s'avisent enfin que ce n'est pas tout que de faire des ruines.

7. — Oui, mais sur quels plans reconstruire, et avec quels matériaux ? Le monde n'en est pas à une aventure près, et l'Eglise ne compte plus les orgueilleuses bâtisses écroulées sous ses murs, après l'avoir insolemment narguée. C'est le tour du *racisme*. Nous savons bien qu'il passera comme ont passé les systèmes usés dont les débris lui ont permis de faire du faux-neuf. Mais en attendant il séduit, il fait du mal ; sur certains points les ravages sont tels que la *Nouvelle Revue Théologique* n'a pas jugé excessif de consacrer un n° entier (février 1939) à l'opposition du Racisme et du Christianisme [10]. Travail remarquable d'érudition probe et de discussion serrée, dont nous retiendrons au moins cette confrontation qui est de M. J. Folliet :

« A parler net, et sans tenir compte des petites prudences politiques, le racisme est pour le christianisme un adversaire presque aussi total et, peut-être, à l'heure présente, plus dangereux que le marxisme léniniste et stalinien. Celui-ci, en effet, semble traverser une phase de décadence ; celui-là est en pleine ascension...

On trouverait difficilement à la doctrine chrétienne une antithèse plus achevée que la doctrine raciste. Le racisme fait de la division en races le phénomène fondamental de l'histoire humaine. Le christianisme, quoi qu'on en ait pu dire, ne traite pas le fait de la race par prétérition. Il en tient compte en refusant d'être la chose d'une race, en sachant s'adapter aux races comme aux classes, aux peuples, aux patries et aux civilisations. Chaque race réalisera son christianisme selon les puissances qu'elle porte en elle, et ce serait un crime de l'en empêcher dès lors qu'elle ne lèse ni le dogme ni la morale. Mais, pour l'Eglise, la race n'est qu'une condition entre mille qui n'entraîne rien de plus que l'adaptation de l'apôtre, lequel se fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ...

Le racisme croit à la valeur unique du sang. Nous croyons à la valeur unique de l'Esprit. Non point de cet esprit vague et sournois qui, dispersé dans les forces élémentaires de la nature, sollicite l'homme par les appels de l'instinct. Mais de cet Esprit créateur qui nous a fait hommes, à son image et ressemblance, imprimant sur nos âmes le reflet de sa Lumière increée et de sa dignité souveraine. C'est en Lui que, par le baptême, nous sommes nés de nouveau, nés de Dieu, et non point de la chair, ni du sang, ni des hommes.

Le racisme affirme la radicale hétérogénéité, les fondamentales discontinuités de l'espèce humaine, — si tant est que la notion d'espèce ait encore quelque sens en doctrine raciste. — Nous affirmons l'unité, sans coupures ni coutures, et la totale solidarité de l'espèce humaine...

Le racisme proclame la naturelle bonté de la race. Nous ne pouvons faire nôtre cette affirmation, parce que, ne croyant pas à la naturelle bonté de l'homme, nous ne croyons pas non plus à celle d'aucun groupe humain. Que le racisme nie, tant qu'il voudra, le péché ; sa négation même, par l'erreur qu'elle suppose, renforce notre croyance au péché. Nous savons que, la nature humaine étant blessée, il n'y a pas plus de santé ni de pureté dans l'homme collectif que dans l'homme individuel...

Le racisme place dans l'homme, dans la race et les instincts qu'elle détermine, l'espoir de la rédemption. La ré-

[10] Voici les titres des articles : *Les antécédents de l'idéologie raciste*, P. Charles, S. J. ; — *Le racisme politique du III^e Reich*, P. Lorson, S. J. ; — *Le problème des races au point de vue anthropologique*, D^r E. Van Campenhout ; — *La race, la raison et le Christ*, J. Folliet ; — *Actes du Saint-Siège sur le racisme, en 1938*.

demption s'opère par l'homme élu qui résume le parti, lequel incarne le peuple, lequel à son tour intègre la race. Nous n'attendons le salut de l'humanité ni d'une race, ni d'un parti, ni d'un peuple, ni d'un homme. Nous ne l'attendons même plus, car voilà deux mille ans que les Anges l'ont annoncé aux bergers sur l'étable de Bethléem. Nous confessons un seul Rédempteur, un seul Seigneur, un seul Chef, Jésus-Christ, homme et Dieu...

Le racisme limite à son profit l'universelle loi d'amour, dictée par la Rédemption ; il n'est permis d'aimer que nos frères de race. Pour nous, nous ne connaissons qu'un commandement, c'est le commandement nouveau : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. » En cet amour, notre loi trouve sa plénitude.

Le racisme prétend fonder une humanité nouvelle, éternelle maîtresse d'une terre domptée. Pour nous, il n'est d'hommes nouveaux que ceux qui, dépouillant le vieil homme, sont morts, ont été ensevelis et sont ressuscités avec le Christ et qui, maintenant, marchent dans une vie nouvelle. Pour nous, il n'est point ici-bas de cité permanente, et les patries charnelles ne sont que l'image de la patrie céleste et les marches de l'escalier qui conduit à la Cité de Dieu... »

8. — Mais qu'on prenne garde aux confusions qui naissent si aisément de l'emploi équivoque de certains termes ambigus ! C'est le cas d'un mot d'ailleurs fort ancien, remis en circulation depuis quelques années et qui connaît une étrange fortune : l'*Empire*. Faut-il y voir tout simplement une manière de parler, ou bien une manifestation d'orgueil collectif, ou bien une prétention exorbitante à l'hégémonie ? Ce pourrait être tout cela et encore autre chose. Le R. P. Delos, au terme d'une remarquable étude sur le *Retour aux sources de l'action internationale*, confronte à son tour *(Vie Intellectuelle*, 25 mars) deux conceptions actuellement courantes de l'Empire qui s'opposent radicalement : la conception démocratique (Empire français, Commonwealth britannique, Panamérique), redressement, humanisation, réforme de structure de l'ancien *ordre établi* qui réglait les rapports entre métropoles et colonies ; — et puis la conception raciste dans laquelle les races, ou même les éléments tenus pour inférieurs, doivent subir toutes les conséquences de cette infériorité. Entre les deux, le choix du chrétien est fait d'avance. Et c'est ce qui donne tout leur intérêt aux pages où le P. Delos nous montre dans l'idée impériale saine et vraiment humaine un précieux élément de la reconstruction de l'ordre international. « Ce qui fait l'Empire, c'est la considération accordée à la population indigène ; ...c'est l'apparition d'une idée nouvelle, celle de pays ou de territoires ». C'est aussi l'établissement, entre les diverses parties non homogènes du tout, d'un courant, d'*une électricité*, d'un lien qui tient au rayonnement civilisateur d'un pays initiateur. Tout cela est d'ailleurs, on le comprend, plus ou moins nettement saisi par les citoyens de l'Empire. Il en avait une idée bien sommaire ce brave Tunisien qui, peu désireux de voir le drapeau français céder en son pays la place à un autre, expliquait à un camarade : « Moi, je meurs pour la France et toi tu meurs pour la Tunisie ». Rien à reprendre, par contre, dans ce mot d'un prêtre annamite à un confrère français : « La France offre à l'âme et au peuple annamites des possibilités de développement, d'ascension temporelle et spirituelle, que nous ne trouvons pas ailleurs : nous voulons rester unis à la France. » C'est qu'en effet

« dans l'idée impériale il y a un idéal, qui met en œuvre les principes mêmes sur lesquels repose l'ordre international : dignité de la personne humaine et reconnaissance de ses droits, respect des corps organiques que sont les nations et les peuples, égalité de nature des hommes et des peuples, solidarité enfin, qui se traduit envers les peuples de culture inférieure par un devoir d'éducation, comme elle se traduit entre peuples de même culture par une collaboration en vue de leur bien commun. »

Mais on mesure les conséquences de ces principes, indiscutables pour un chrétien, dans l'ordre des faits qui constituent la brûlante actualité :

« S'il se confirme que nous entrons dans une ère impériale, la vérité toutefois nous force à établir, entre ces empires de type nouveau, une distinction grave. Pour que la conception impériale contribue à l'ordre universel, il faut qu'elle s'inspire de ces principes : égalité de nature des hommes sous la diversité des races et des cultures, égale dignité et égale vocation de tous à la liberté. — C'est un fait que l'idée impériale britannique et française prend des peuples à un stade de culture ou d'organisation politique inférieur et tend par son jeu même à les éduquer et à les conduire à un Commonwealth de nations libres et égales. De même l'union panaméricaine allie-t-elle les idées d'indépendance et d'égalité à celle de solidarité. La nouvelle *Mittel-Europa*, au contraire, trouve, au départ, des nations d'un développement politique et culturel du plus haut degré, et c'est par une vassalisation politique ou économique plus ou moins poussée, qu'elle les intègre dans son unité. C'est par une *debellatio* totale, par la conquête d'un pays qui jouissait de l'indépendance politique, que s'est constitué l'Empire italien. En même temps, nous entendons affirmer dans les écrits racistes et nous voyons pratiquer par la politique de ces deux Empires, le principe de l'inégalité des races, d'où suit nécessairement l'inégalité des hommes ; nous entendons professer non seulement l'indignité raciale des Juifs, mais l'infériorité naturelle des Noirs, demi-singes qu'on a tort de dresser jusqu'à ce qu'on s'imagine en avoir fait nos égaux [1].

C'est pourquoi nous devons nous refuser à écouter cer-

[1] Qu'on nous permette d'épingler ici un texte révélateur de l'arrière-pensée du racisme. Il est du professeur Rodenwaldt, de l'Université d'Heidelberg, dans une conférence sur « l'idée raciste comme base de l'activité coloniale de l'Europe nouvelle » :

« Les races de couleur périront, a-t-il déclaré, si on laisse se poursuivre les contacts entre elles et la civilisation européenne. Il faut protéger les indigènes de tous ces contacts, y compris la vie religieuse. *Apporter le christianisme aux païens de l'Afrique et de l'Asie, cela veut dire réaliser une rupture mortelle entre eux et leurs traditions.* »

La *Croix* (15 juin), à laquelle nous empruntons ce texte, le faisait suivre de ce commentaire auquel il n'y a rien à ajouter :

« On retiendra ce texte, qui condamne tout l'effort missionnaire des derniers siècles et toute la politique missionnaire de l'Eglise catholique, s'appliquant à créer un épiscopat indigène, au nom du principe d'une égalité foncière d'origine et de destinée, entre toutes les races. Interprétée comme elle doit l'être, cette déclaration signifie que le IIIe Reich devrait interdire aux Missions chrétiennes les territoires placés sous son autorité.

« Le professeur Rodenwaldt, d'ailleurs, est encore allé plus loin, puisqu'il a soutenu dans sa conférence qu'il ne fallait pas toucher à des usages comme la polygamie et la traite des femmes, parce qu'ils sont indispensables à l'existence des peuples de couleur.

« La prétendue civilisation raciste n'est donc, en toute exactitude, qu'une régression vers le pire paganisme et la plus néfaste barbarie. »

taines revendications coloniales, et nous sommes forcés d'établir une discrimination entre les réalisations impériales. La ligne de démarcation entre elles se prend de l'idéal dont elles s'inspirent. Il est normal que les principales puissances servent de pivot à des groupements régionaux qui donnent à la Société internationale une structure organique. Mais il en est des groupements internationaux comme des génies et des vocations nationaux : leur valeur vient de la part d'idéal humain et chrétien qu'elles incarnent et qui leur donne leur idée directrice...

L'avenir appartient à ceux qui sauront conformer leur action particulière à des vues d'intérêt général et mettre leurs buts nationaux ou leurs visées historiques dans la ligne d'un idéal humain grand et vrai.

Nous avons dans cette voie une avance héréditaire : plus la nation française a le sens de sa vocation, moins elle s'isole ; car la particularité de son génie est de prêter vie à des idées générales. Donner « une certaine expression nationale à des intérêts humains, » selon le mot de M. Gilson, a toujours été une des fonctions de la France. Aujourd'hui, le sens de ses intérêts immédiats, à défaut de raison plus noble, suffirait à l'attacher à ces valeurs humaines auxquelles sont liés son sort personnel et sa fonction internationale. Autant qu'un devoir, c'est pour elle une nécessité vitale. »

9. — La France officielle ne recommence-t-elle pas, après des années d'aberration lamentable, à en prendre nettement conscience ? Le magnifique Congrès Eucharistique d'Alger autorise certainement à le penser. Et s'il est vraisemblable que les divagations idéologiques et les cruautés du racisme ont aidé notre pays à rentrer dans la ligne de sa vocation authentique, à retrouver son âme, il en faudra tout simplement conclure une fois de plus que souvent « le diable porte pierre ». Or voilà bien ce qui ressort de la façon dont a été comprise, même d'une très grande partie de l'opinion française non catholique, cette manifestation *strictement religieuse*. On a su gré au Cardinal Légat de s'être adressé avec une touchante sympathie à « nos frères musulmans » ; mais S. Paul aurait-il parlé un autre langage ? Et n'est-ce pas depuis toujours l'idée qu'on trouve au principe de toutes les vocations missionnaires ? On la redécouvre enfin ; nous aimons mieux nous en réjouir que de nous laisser entraîner à d'amères récriminations rétrospectives. Et spécialement à l'intention de nos lecteurs de l'Etranger, nous reproduisons volontiers, à la suite des *Cahiers d'Action religieuse et sociale* (1er juin), une page [2] de l'*Homme libre*, que son fondateur Clemenceau n'y aurait certainement pas insérée jadis. Mais eût-on seulement osé la lui présenter ? Qu'on en juge plutôt :

« Il faut remercier le gouvernement de la République et l'éminent Gouverneur Général de l'Algérie d'avoir associé les autorités civiles et militaires à cette cérémonie. Combien cela rejette loin dans le passé le souvenir affligeant de l'anticléricalisme officiel, mesquin et aveugle, dont le petit père Combes et son entourage de Messieurs Homais restent les représentants !...

L'occasion nous est ainsi offerte de constater une fois encore la primauté du spirituel.

C'est en cette même ville d'Alger qui fut, il y a quelques années, ensanglantée par des haines raciales soulevées par des provocations politiques, que juifs, musulmans et catholiques s'accueillent aujourd'hui avec un mutuel respect et se font confiance.

C'est devant cette même cathédrale où naguère les autorités civiles réquisitionnaient la force armée pour interdire les manifestations extérieures du culte, qu'aujourd'hui les pouvoirs publics et l'armée déploient leurs fastes pour magnifier la cérémonie d'une solennité essentiellement religieuse.

Primauté indiscutable du spirituel ; la religion, quelle qu'elle soit, unit et apaise, alors que la politique est un dissolvant qui divise et un ferment de haine. Sans une exaltation morale qui ne saurait exister en dehors de la religion, les hommes sont foncièrement incapables d'édifier quoi que ce soit de cohérent et de durable.

...L'élan pseudo-mystique qu'on trouve au fond des mouvements politico-sociaux n'est pas constructif. Il semble absolu dans ses exigences et définitif dans ses principes ; mais aussitôt que la victoire est acquise et que la phase des démolitions est terminée, le souffle animateur s'éteint, et, fatalement, devant les tâches de la réalisation pratique, on renie la profession de foi séductrice.

La foi religieuse ne se renie pas. Qu'elle soit catholique ou musulmane, qu'il s'agisse de juifs ou de protestants, la loi morale domine les appétits, détermine les actes et place la condition de durée, de continuité et de succès par-dessus les sentiments d'arrivisme et de vénalité.

La doctrine politique est mobile, fluctuante, précaire et le plus souvent malsaine parce qu'elle n'est dirigée que par des appétits individuels ou de clans.

Depuis que S. Paul colporta par le monde la première déclaration des Droits de l'Homme, à laquelle, sur le plan moral, la Déclaration de 1789 n'a rien ajouté, cent régimes politiques se sont effondrés, la plupart dans le sang ou la ruine ; aucun n'a apporté à la civilisation une amélioration substantielle.

L'Eglise chrétienne, elle, a duré et grandi, les schismes ne l'ont pas affaiblie, parce que dégagée des contingences qui entravent et asphyxient, elle est à la fois spirituelle et humaine et que son humanisme est dynamique.

De cette supériorité, des partis politiques et des associations philosophiques se sont rendu compte. Les communistes ont voulu tendre la main aux catholiques pour s'assurer leur concours ou leur neutralité. Les francs-maçons qui ont en vain essayé, au prix de quels efforts et de quelle ténacité, de créer la Cité de l'Homme basée sur un scientisme antithéologique, les invitent maintenant à collaborer avec eux pour sauver le système politique présent, c'est-à-dire la démocratie et les conquêtes d'un humanisme qui a ses origines dans cette doctrine chrétienne qu'ils ont vainement essayé de détruire.

Venant à l'heure même où les Etats dictatoriaux : Russie, Allemagne, Italie et leurs satellites, fomentent des haines religieuses et raciales, la manifestation d'Alger revêt une singulière valeur historique et humaine. Elle corrige les erreurs passées et écarte quelques tentatives d'erreurs récentes ; elle élève la France dans l'estime de l'univers et la grandit aux yeux de ses ressortissants.

Il y a cent ans, le capitaine Pélissier, un des héros de l'Algérie, écrivait : « En parlant des Français, les Arabes ne disent pas : « Il est fâcheux que ce soient des chrétiens, » mais : « Il est fâcheux qu'ils ne soient même pas des chrétiens ». Et Abd-el-Kader disait au colonel Maussion : « Un peuple sans religion est peut-être l'ennemi de toute religion ».

Après le Congrès eucharistique d'Alger, on ne peut plus dire cela de la France. »

Qui donc tiendra pour un fait d'importance négligeable que l'*Homme libre* puisse parler ainsi ?

(*A suivre*).

[2] Citée également en partie dans la revue de presse de la *Croix* du mardi 9 mai.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Dr A. STECHER. — **Die Berechnung der fruchtbaren und unfruchtbaren Tage der Frau.** — In-8 de 87 p. — Romos A.-G., Zurich.

Cl. DUVAL-AUMONT. — **Le contrôle des naissances au foyer chrétien.** *Exposé moral et biologique.* — In-12 de 144 p., 11 f. — Paris, Casterman.

I. — On connaît l'angoissant problème qui se pose devant la conscience de nombreux époux : comment éviter une multiplication inopportune du nombre des enfants tout en satisfaisant aux exigences de la loi divine relative à l'usage du mariage ? A cette question la science médicale, représentée par les docteurs Ogino, Knaus, Smulders et Takata (celui-ci japonais comme Ogino), a apporté en ces dernières années des éléments de solution qui, après d'inévitables tâtonnements et de nombreuses mises au point, se présentent maintenant avec de sérieuses garanties d'efficacité. Leur ensemble constitue même une « méthode », qui a reçu le nom des médecins ci-dessus mentionnés et qui se résume en une continence périodique.

La présente brochure, œuvre de vulgarisation, a pour but de « faire le point » en cette matière. Elle expose de manière fort claire, en de courts paragraphes auxquels s'ajoutent parfois des schémas, les notions d'anatomie et de physiologie qu'il est indispensable de posséder si l'on veut calculer de façon certaine les époques de continence. A maintes reprises elle insiste sur ce qui forme le nœud de la difficulté : à savoir, les variations du cycle des « époques » et le danger de confondre celles-ci avec des troubles similaires. Suivant les différents cas, la marche à suivre est indiquée, et, à condition de s'y conformer scrupuleusement, l'auteur garantit les intéressés contre tout échec.

Son idéal toutefois n'est pas de fournir une recette commode pour limiter le nombre des enfants. Chrétien convaincu, il regarde ceux-ci comme une bénédiction divine. C'est pourquoi, en terminant, le médecin cède la place chez lui au moraliste, pour fustiger en termes brefs, mais énergiques, l'égoïsme de ceux qui abusent du mariage et rappeler quelles heureuses conséquences entraînent sur le plan familial et social les foyers peuplés de nombreux enfants. A cela s'ajoute le secours divin, qui ne manque jamais aux époux désireux d'accomplir intégralement leur devoir.

Il est inutile de souligner davantage la valeur de ce petit livre, riche d'enseignements précieux. Nous lui souhaitons un large succès dans les milieux parlant la langue dans laquelle il est rédigé.

II. — Pour les lecteurs de langue française, la brochure de Duval-Aumont, s'adressant non aux spécialistes de morale et de philosophie, mais au peuple chrétien, traite le même problème.

Sauf exemptions pour des motifs graves, procréer est le devoir d'état des époux. C'est un acte d'une immense portée, non seulement pécuniaire et physique, mais surtout religieuse, sociale, individuelle. L'auteur l'établit par de solides arguments avec justesse et clarté.

Toutefois, au foyer des époux, le nombre des enfants ne saurait être laissé aux caprices de l'instinct. Il doit être déterminé avec prudence par la raison qui envisage et apprécie les motifs de l'accroître ou de le restreindre. L'auteur rappelle ces motifs et donne réponse à la question : Combien faut-il avoir d'enfants pour remplir son devoir d'état dans le mariage ? Cela dépend des possibilités de chaque foyer et de la générosité des époux.

Là où des raisons graves autorisent la limitation du nombre des enfants, quelle méthode adopter ? Les pratiques anti-conceptionnelles et les moyens abortifs sont réprouvés par la morale et dénoncés par la médecine comme nuisibles aux usagers. La continence périodique selon la méthode Ogino est licite.

L'auteur expose le mécanisme de cette dernière et l'apprécie au double point de vue efficacité et moralité. Seule, la continence absolue est totalement efficace ; la méthode Ogino, bien appliquée, est susceptible, malgré de rares mécomptes dus souvent à l'inattention, d'offrir aux époux une sécurité qu'on pourrait estimer à 90 %. En soi, elle est licite. Mais comme la moralité d'un acte ne relève pas seulement de son objet, mais encore de la fin poursuivie par le sujet et des circonstances dans lesquelles il est accompli, l'auteur insiste avec sagesse et fermeté sur ces deux derniers éléments de la moralité pour dire quand et à quelles conditions la méthode Ogino trouve licitement son application. Il termine en indiquant dans quel esprit et avec quels sentiments de regret, de charité, de tempérance et de chasteté s'en serviront les époux chrétiens, amenés par les circonstances ou contraints par de graves motifs à en faire usage.

Tel est le contenu de la brochure de M. Duval-Aumont, qui sera lue avec grand profit par tous ceux qui ont à cœur d'accomplir leur devoir raisonnablement et surtout chrétiennement.

Etienne GILSON. — **Héloïse et Abélard.** — In-12 de 255 p. (de la Collection « Essais d'art et de philosophie »). — Paris, Vrin.

C'est en historien, en psychologue et en chrétien que M. G. reprend l'étude des rapports entre Héloïse et Abélard.

L'historien soutient, contre l'opinion de quelques modernes, l'authenticité de la correspondance des deux époux devenus moine et abbesse. Son argumentation consiste essentiellement à montrer que toutes les difficultés historiques soulevées contre cette authenticité reposent en définitive sur quelques textes mal compris, et même sur quelques contresens intrépidement exploités. C'est encore l'historien qui fait justice, vers la fin de l'ouvrage, des vues sommaires de ceux qui prétendent que l' « humanisme », l'introspection psychologique, la littérature autobiographique sont des caractéristiques des hommes de la Renaissance et étaient inconnus des âges antérieurs : l'existence de l'*Historia calamitatum* d'Abélard et de sa correspondance avec Héloïse suffirait (pour ne rien dire des *Confessions* de S. Augustin) à montrer ce que valent ces vues à priori des « professeurs » et des « manuels ».

Bien qu'il s'en défende, M. G. a fait aussi œuvre de psychologue, et même fort clairvoyant. L'état d'âme d'Héloïse devenue religieuse tout en restant épouse et en affirmant qu'elle aurait été au besoin concubine, sa résistance à l'idée d'un mariage qui devait cependant la réhabiliter moralement, sa désapprobation persistante du mariage auquel elle avait consenti, constituent « le mystère d'Héloïse », point central de cette histoire — et du livre de M. G. — Si au début la passion sensuelle d'Abélard fut plus brutale, du moins sa conversion fut sincère et il voulut être un religieux authentique. Telle que les documents nous la révèlent et malgré les efforts d'Abélard, Héloïse ne sut point se déprendre de son amour humain et donner à Dieu la première place qu'elle lui devait du fait de sa profession religieuse.

En dépit d'une certaine grandeur humaine qui préfigure les héroïnes romantiques, cet amour trop humain était radicalement vicié par un orgueil qui avait été celui d'Abélard et qui demeurait celui d'Héloïse. « C'était à la grandeur de Dieu, non à la leur, qu'ils eussent dû penser pour atteindre la grandeur véritable ; mais Abélard ni Héloïse ne s'oublient jamais, et c'est ce qui, sur le plan de la vie spirituelle, les engage de plus en plus profondément dans la fausseté. Abélard dissimule son mariage pour qu'on le croie encore un Sénèque et un S. Jérôme ; Héloïse offre le concubinage pour lui permettre de redevenir ; le tragique de la scène est dans la sincérité